

MEMOIRE

En vue de l'obtention du
Certificat de Capacité d'Orthophoniste
présenté par

Alice BURGUION

soutenu publiquement en juin 2019

**Place de la pragmatique dans des comptes rendus
de bilan orthophonique du langage oral et de la
communication, en France**

MEMOIRE dirigé par

Stéphanie CAËT, Enseignant-chercheur en sciences du langage, Université de Lille, Lille

Sophie FRAGON, Orthophoniste et Enseignante, Département d'orthophonie, Université de
Lille, Lille

Lille – 2019

Remerciements

Mes remerciements vont tout d'abord à mes directrices de mémoires, Mesdames Caët et Fragnon, respectivement enseignant chercheur et orthophoniste-enseignante du département d'orthophonie de l'université de Lille. Merci de m'avoir proposé ce sujet, merci de m'avoir dirigée dans la réalisation de celui-ci, merci pour vos conseils, vos relectures et votre grande disponibilité.

Je remercie ensuite mon lecteur 2, Madame Ravez, orthophoniste-enseignante du département d'orthophonie de l'université de Lille, de me faire l'honneur de présider mon jury. Merci également pour vos conseils lors de la création de la méthodologie de ce mémoire.

Je souhaite également remercier les orthophonistes ayant accepté de participer à notre étude. Merci pour les comptes rendus que vous avez bien voulu nous confier et qui nous ont permis de constituer notre corpus.

Mes remerciements vont également à Louise Moutel, étudiante en dernière année d'orthophonie à Lille, grâce à qui cette étude a été possible. Merci pour ton soutien, nos échanges et le travail réalisé.

Je souhaite remercier Madame Brin-Henry d'avoir pris connaissance de notre étude et de nous avoir conseillées à propos de la création et de l'analyse de corpus.

Je remercie Annick, Julie, Anne Laure, Juliette, Marie, Noémie, Nadia, Sonia, Isabelle et toutes mes autres maîtres de stage pour m'avoir montré, chacune à leur manière, une facette de ce si beau métier que je vais bientôt exercer. Merci d'avoir partagé avec moi votre expérience clinique, votre confiance et votre passion de cette belle profession.

Merci à ma famille pour son soutien inestimable, ses conseils avisés et pour m'avoir permis de suivre jusqu'à son terme ce cursus. Merci Zazie pour ton aide et nos discussions, merci Danielle pour tes relectures et tes encouragements, merci Pierre de toujours croire en moi.

Pour finir, je souhaiterais remercier mes amis, de Lille ou d'ailleurs. Merci pour tous ces moments passés à vos côtés, pour tous ces rires et toutes ces belles expériences, pour votre présence.

Résumé :

La pragmatique est une composante communicationnelle ; elle correspond à l'utilisation adaptée du langage en situation. Or, les orthophonistes sont amenés à analyser cette dernière lors d'un bilan. C'est pourquoi cette étude avait pour objectif d'observer la pragmatique ainsi que la façon dont elle est analysée par les professionnels dans des authentiques comptes rendus. Nous en avons recueilli 48 auprès d'orthophonistes tirés au sort en France afin de constituer un corpus. Ils concernaient des enfants âgés au maximum de dix-huit ans. Nous avons également délimité et défini des domaines afin d'analyser notre corpus. Celui-ci concerne majoritairement les retards et troubles langagiers. Les résultats suggèrent que la moitié des professionnels analysent la pragmatique, en utilisant peu d'outils. Cette analyse est majoritairement qualitative et elle porte généralement sur un à trois domaines. Nous la retrouvons majoritairement dans la partie traitant de l'évaluation. Enfin, elle semble dépendre de variables intrinsèques au patient comme l'âge ou la suspicion de diagnostic. Ces résultats pourraient s'expliquer par une faible connaissance des outils existants ou encore le manque de praticité de ces derniers. Même si le présent corpus constitué n'est pas représentatif de la population cible, son analyse nous permet toutefois d'observer des premières tendances en son sein. La méthode créée pour cette étude pourrait être répliquée afin d'augmenter la masse recueillie et les informations concernant l'analyse de la compétence pragmatique.

Mots-clés :

Pragmatique – Compte rendu de bilan – pratique professionnelle – analyse.

Abstract :

Pragmatics are a communication component; it corresponds to the use of the adapted language in situation. Yet, speech and language therapists are required to analyze it during an assessment. Hence, this study aimed to observe pragmatics and how it is analyzed by professionals, using authentic reports of assessment. We collected 48 of them from speech and language therapists randomly selected in France in order to form a corpus. They concerned children up to the age of eighteen. We also delineated and defined domains to analyze our corpus. It mainly concerns delays and language disorders. The results suggest that half of the professionals analyze pragmatics, using few tools. This analysis is predominantly qualitative and generally focuses on one to three areas. We find it mainly in the section dealing with evaluation. Finally, it seems to depend on variables intrinsic to the patient such as age or suspicion of diagnosis. These results could be explained by a lack of knowledge of the existing tools or the lack of ease to use them. Although the present corpus is not representative of the target population, its analysis allows us to observe initial trends within it. The method created for this study could be replicated in order to increase the mass collected and the information concerning the analysis of pragmatic competence.

Keywords :

Pragmatic – Speech and language therapist assessment report - professional practice – analysis.

Table des matières

Introduction	1
Contexte théorique, buts et hypothèses	1
1. Contexte théorique.....	1
1.1. Pragmatique : Historique et orthophonie	1
1.1.1. Austin, Searle et le concept d'acte de langage (1962 ; 1970 ; 1979).....	2
1.1.2. Grice (1975).....	2
1.1.3. Halliday (1975).....	2
1.1.4. Modèle de Bloom & Lahey (1978).....	3
1.1.5. Les 4 axes de la pragmatique (Coquet, 2005a).....	3
1.1.6. Les compétences non verbales et les compétences sociales.....	4
1.1.7. Le langage non littéral ou élaboré.....	4
1.2. Les troubles pragmatiques.....	4
1.2.1. Troubles primaires	4
1.2.2. Troubles secondaires.....	5
1.3. Evaluation.....	6
2. Buts et hypothèses	7
Méthode.....	8
1. Population, échantillon et cible de l'étude.....	8
2. Procédure de recueil du corpus.....	8
2.1. Choix du mode de recueil et déclarations préalables	8
2.2. Préparation de la demande	9
2.3. Procédure de tirage au sort des orthophonistes	9
2.4. Contact des professionnels et diffusion.....	10
3. Analyse du corpus	10
3.1. Création de domaines pour l'analyse	10
3.2. Présence de la pragmatique	11
3.3. Place de la pragmatique.....	11
3.4. Partie pragmatique dédiée	11
3.5. Type d'analyse.....	12
3.6. Facteurs internes et externes influençant l'analyse de la pragmatique	12
Résultats	12
1. Description du corpus.....	12
1.1. Type de comptes rendus	12
1.2. Profils des orthophonistes participants.....	12
1.3. Profils des patients concernés dans les comptes rendus.....	13
2. Analyse de la pragmatique dans le corpus	13

2.1.	Densité de l'analyse pragmatique	13
2.2.	Locus de la pragmatique	14
2.3.	Existence d'une partie dédiée.....	14
2.4.	Les domaines pragmatiques dans le corpus analysé	14
2.4.1.	Représentation des domaines dans le corpus analysé	14
2.4.2.	Densité des domaines dans le corpus analysé.....	15
2.4.3.	Domaines et parties dédiées dans le corpus analysé.....	15
2.5.	Type d'analyse et utilisation d'outils	15
2.5.1.	L'analyse qualitative et quantitative par domaine	16
2.5.2.	Les analyses en partie dédiée.....	16
2.5.3.	L'analyse quantitative.....	17
2.6.	L'utilisation d'outils.....	17
2.7.	Impact de la suspicion de diagnostic sur l'analyse pragmatique	17
2.7.1.	Partie dédiée et diagnostic	17
2.7.2.	Impact de la suspicion de diagnostic sur la densité d'analyse du compte rendu 18	
2.7.3.	Diagnostic et type d'analyse	18
2.7.4.	Utilisation d'outils et diagnostic	18
2.7.5.	Diagnostic et domaines analysés	19
2.8.	Impact de l'âge sur l'analyse pragmatique.....	20
	Discussion.....	22
1.	Rappel des buts et hypothèses	22
2.	Interprétation et discussion des résultats au regard des hypothèses	22
2.1.	Impact des facteurs internes au patient ou au professionnel sur l'analyse de la pragmatique	22
2.1.1.	Dépendance de l'analyse pragmatique à la variable suspicion de diagnostic.....	22
2.1.2.	Dépendance de l'analyse pragmatique à la variable âge	24
2.1.3.	Dépendance de l'analyse de la pragmatique aux facteurs internes au professionnel.....	24
2.1.4.	Analyse de la compétence pragmatique et dépendance aux facteurs internes	25
2.2.	Analyse, utilisation d'outils et place de la pragmatique.....	25
2.2.1.	Analyse de la pragmatique dans le corpus.....	25
2.2.2.	Analyse et locus de la pragmatique	25
2.2.3.	Utilisation d'outils et impact sur l'analyse de la pragmatique.....	26
2.3.	Les domaines de la pragmatiques.....	26
3.	Limites de l'étude	27
3.1.	Limites méthodologiques du recueil	28
3.2.	Limites liées au corpus	28
4.	Perspectives	29

Conclusion.....	29
Bibliographie	31
Liste des annexes	33
Annexe n°1 : Modèle de Bloom et Lahey (1985).....	33
Annexe n°2 : Tests, grilles et échelles permettant l'analyse de la pragmatique	33
Annexe n°3 : Lettre d'information	33
Annexe n°4 : Fiche renseignements	33
Annexe n°5 : Définition des domaines permettant l'analyse	33
Annexe n°6 : Tableau des démarches téléphoniques.....	33
Annexe n°7 : Procédure de sélection des orthophonistes	33

Introduction

Initialement définie en 1938 par Morris comme appartenant à la sémiotique et s'intéressant au rapport entre les signes et ceux qui les utilisent, Jacques intègre la pragmatique aux concepts de discours, de communication et du social (Armengaud, 2007). Plus récemment, Coquet (2013a) et le dictionnaire d'orthophonie (Brin, Courier, Lederlé & Masy, 2011) s'accordent sur une définition proche, la pragmatique permet de répondre à la question : comment le langage est-il utilisé dans l'acte communicationnel ?

C'est donc l'utilisation du « langage dans une situation de communication » (Coquet, 2013a, p. 372) dont il est question. Or, la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 fait des orthophonistes les professionnels du langage et de la communication. Ils effectuent un « bilan de la communication et du langage oral ». Coquet (2005b) considère que l'analyse de la compétence pragmatique devrait être présente lors de cette évaluation.

Alors, comment la pragmatique s'intègre-t-elle dans le bilan de la communication et du langage oral ?

Pour tenter de répondre à cette problématique, le présent mémoire aura pour but d'observer le regard porté sur l'examen de la pragmatique par les orthophonistes, de faire un état des lieux de son analyse et de la place que celle-ci prend dans le bilan du langage oral en se basant sur un corpus, constitué en amont, d'authentiques comptes rendus de bilan orthophonique de patients âgés au maximum de dix-huit ans.

Dans une première partie sera d'abord présentée une revue de la littérature concernant les avancées théoriques autour du concept de pragmatique, ainsi qu'une présentation des principaux troubles pragmatiques et des moyens d'évaluation et d'analyse orthophoniques utilisés. Nous formulerons ensuite nos buts et hypothèses. Dans une seconde partie sera développée la méthodologie concernant la procédure de recueil et l'analyse du corpus. Par la suite, dans une troisième partie nous décrirons les principaux résultats de cette étude. Enfin nous discuterons ces résultats en regard de nos hypothèses, nous préciserons les limites de notre étude et les perspectives futures.

Contexte théorique, buts et hypothèses

1. Contexte théorique

Nous allons présenter dans cette partie une revue de la littérature concernant la pragmatique, son historique, ses domaines, les pathologies présentant des troubles de cette composante et enfin les moyens permettant de l'évaluer. Nous expliciterons ensuite le but de cette étude et les hypothèses que nous avons pu émettre.

1.1. Pragmatique : Historique et orthophonie

Dans cette partie nous nous intéresserons chronologiquement à quelques grands auteurs qui ont permis le développement de la notion de pragmatique, et comment leurs écrits ont influencé la pratique orthophonique actuelle.

1.1.1. Austin, Searle et le concept d'acte de langage (1962 ; 1970 ; 1979)

En 1962, Austin, philosophe d'Oxford, donne une série de conférences regroupées dans un ouvrage « Quand dire c'est faire ». Il décrit « l'accomplissement (performance) de certains types d'actes » (cité dans Armengaud, 2007, p. 77) comme plus petite unité communicationnelle. Il distingue d'abord deux types d'énoncés : les « énonciatifs » ou descriptifs et les « performatifs » qui, par leur énonciation, déterminent une action. Il va ensuite proposer une classification entre trois actes : « locutoire » correspondant à la construction et à l'émission d'un énoncé, « illocutoire » permettant l'accomplissement d'action par l'énonciation, « perlocutoire » se rapportant au résultat obtenu à la suite d'un acte illocutoire.

Poursuivant les travaux d'Austin, Searle (1979) va chercher à proposer une taxinomie des actes illocutionnaires (cité dans Armengaud, 2007). Il distingue cinq types :

- Assertifs : le locuteur engage la vérité de l'énoncé produit, il doit être en adéquation avec la réalité de l'énonciation.
- Directifs : ils invitent l'interlocuteur à effectuer une action, les mots modifient le monde.
- Commissifs : ils engagent l'interlocuteur par l'acte d'énonciation.
- Expressifs : ils expriment avec franchise un ressenti, un état.
- Les déclarations : Elles permettent la réalisation d'une action sur le monde par l'énonciation. Les mots s'accordent avec la réalité si l'acte est réussi.

Le concept d'acte est important en pragmatique, il précise le but communicationnel, une part de l'intentionnalité (Coquet, 2005a). Les tentatives de taxinomies d'Austin et Searle permettent de classer ces actes, d'observer leur présence ou absence, tant en production qu'en réception. Ainsi nous pouvons cibler les déficits lors de l'analyse, dresser un profil et adapter la prise en charge.

1.1.2. Grice (1975)

Au travers du principe de coopération et des maximes conversationnelles, Grice (1975) définit les principes d'une communication fonctionnelle. Nous devons collaborer à l'acte communicationnel, de façon à respecter le but et le moment de l'énonciation dans laquelle nous sommes impliqués (Armengaud, 2007).

Il énonce quatre maximes :

Quantité : dire seulement ce qui est nécessaire.

Qualité : être vrai.

Manière : parler suffisamment bien pour être compris.

Relation : être pertinent avec le discours produit et le contexte de production.

Ces maximes participent à l'organisation de l'information (Coquet, 2005a). En les respectant, les différents interlocuteurs assurent un échange fonctionnel. Lors de l'analyse orthophonique, il est intéressant d'observer le respect ou la violation de ces maximes car cela donne des informations tant sur l'informativité que sur la pertinence et l'organisation discursive.

1.1.3. Halliday (1975)

Halliday (1975) a défini sept fonctions du langage chez l'enfant de plus de deux ans : phatique (saluer), heuristique (se questionner sur), instrumentale (demander à des fins

personnelles), ludique (faire semblant), informative (nommer, expliquer), personnelle (parler de soi), régulateur (ordonner) (cité dans Coquet, 2013b).

1.1.4. Modèle de Bloom & Lahey (1978)

En 1978, Bloom et Lahey (citées dans Coquet, 2005b) proposent un modèle tri-dimensionnel du langage (cf. Annexe 1). Elles y intègrent la forme (comment dire) et le contenu (que dire) qui se rapportent systématiquement à l'utilisation (pourquoi dire) faite du langage et placent la compétence langagière au centre de ces trois composantes. C'est dans l'interaction que se développeraient le langage et les comportements permettant la communication. Elles expriment l'importance de la communication et de l'interaction dans le développement langagier, et justifient l'analyse de l'utilisation du langage dans notre évaluation orthophonique.

1.1.5. Les 4 axes de la pragmatique (Coquet, 2005a)

Françoise Coquet est une orthophoniste française, auteur d'ouvrages et d'articles, créatrice d'outils d'évaluation et de matériels. Ces productions portent sur le développement, l'évaluation et la rééducation du langage oral et de la communication, notamment la pragmatique.

En 2005, elle définit quatre axes d'analyse de la compétence pragmatique : l'intentionnalité, la régie de l'échange, l'adaptation et l'organisation de l'information.

L'intentionnalité

L'intentionnalité fait référence au but, pourquoi nous utilisons le langage. Coquet (2004) intègre la notion d'acte de langage introduite par Austin (1970) et Searle (1979) ainsi que les fonctions du langage proposées par Halliday (1975).

La régie de l'échange

Régir un échange passe par de multiples règles et stratégies. La première est le tour de parole : vouloir communiquer, le signifier par un regard, et respecter une alternance dans l'échange. Selon Schober-Peterson et Johnson (1991), cette aptitude commence à se développer à partir de quatre ans (cités dans Monfort, 2005).

Les règles conversationnelles se composent des routines conversationnelles et des thèmes. Les routines concernent l'initiation, le maintien et la clôture d'un échange. Elles sont également importantes dans la réparation de « bris de communication » (Coquet, 2004, p. 364). Les thèmes sont proposés, maintenus, clos, modifiés au cours de tout échange et cela doit se faire dans le respect des règles conversationnelles. Selon Brinton et Fujuki (1984), cette capacité se développe autour de cinq ans (cités dans Monfort, 2005).

Les stratégies de retour concernent : la manifestation d'une incompréhension, la sollicitation de reformulation ou l'apport d'informations supplémentaires.

L'adaptation

L'échange mène les différents participants à s'ajuster pour permettre une compréhension optimale et bilatérale (Bernicot, 2015), le respect des maximes de quantité, manière et pertinence (Grice, 1975) en lien avec la nature de l'interlocuteur permettent une compréhension fonctionnelle. Nous nous adaptons donc à l'interlocuteur, prenons en compte son identité, sa fonction, la relation que nous entretenons, et surtout le « savoir partagé » (Coquet, 2004, p. 364). Bates (1976) observe déjà une adaptation à l'interlocuteur en fonction du degré de familiarité dès trois ans (cité dans Monfort, 2005).

Mais au-delà de notre interlocuteur nous nous adaptons au contexte. Armengaud (2007) le définit comme la « situation concrète où des propos sont émis, ou proférés, le lieu, le temps » (p. 6). Ce qui entoure le contexte de l'énonciation est nécessaire à la compréhension du message.

Enfin nous nous adaptons au message : celui que l'on a déjà produit, mais aussi celui que produit notre interlocuteur.

L'organisation de l'information

Afin d'organiser au mieux l'information émise ou reçue, nous devons respecter les maximes de Grice (1975), notre discours doit être organisé, pertinent, vrai et viser l'informativité (cité dans Armengaud, 2007). Pour cela nous devons construire un discours cohérent, qui respecte la cohésion (Coquet, 2005a). Selon Ackerman (1993), le choix d'informations pertinentes à transmettre semble se développer après sept ans (cité dans Monfort, 2005).

1.1.6. Les compétences non verbales et les compétences sociales

La pragmatique ne se limite pas aux éléments verbaux du discours, elle s'intéresse également aux comportements non verbaux comme la communication par gestes ou l'expression et la compréhension des émotions (Laval & Guidetti, 2004). La communication au moyen de gestes peut précéder, se substituer ou accompagner le langage. Les gestes, selon Guidetti (2000, 2002), prennent alors des fonctions langagières (cité dans Laval & Guidetti, 2004).

Lecler (2005) fait état dans son article des comportements précurseurs de la pragmatique. Elle considère comme précurseurs pragmatiques le regard, l'attention conjointe, le tour de rôle et l'intérêt pour le jeu et la personne en face. Des précurseurs formels du langage sont également évoqués, tels l'imitation, les sourires et le pointage. Cet auteur précise que ces précurseurs sont fortement liés à l'émergence des précurseurs pragmatiques. Nous nommerons l'ensemble de ces compétences les compétences sociales.

1.1.7. Le langage non littéral ou élaboré

Laval et Guidetti (2004) évoquent l'importance de l'évaluation de ce qu'elles nomment langage non littéral. En effet, un énoncé complexe est difficilement interprétable sans son contexte et cela nécessite donc des capacités pragmatiques. Elles incluent dans ce domaine l'ironie, les métaphores ou encore la compréhension de l'implicite. Ces auteurs justifient l'importance de l'évaluation de ce domaine par le fait qu'elle nous permet d'étudier les capacités d'interprétation de l'énoncé en lui-même, associé à un contexte donné.

1.2. Les troubles pragmatiques

Un trouble du langage peut entraîner des difficultés pragmatiques dues au manque d'efficacité de l'outil langagier, mais Monfort (2007) précise qu'il est important de distinguer les troubles primaires des troubles secondaires.

1.2.1. Troubles primaires

Monfort (2007) considère comme troubles primaires pragmatiques les troubles envahissant du développement (ou trouble du spectre autistique) et les troubles pragmatiques du langage.

Troubles du spectre autistique

Le premier critère diagnostique du trouble du spectre autistique (que nous nommerons TSA par la suite) dans le manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (*Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders 5* ou DSM V) est le suivant : Déficits persistants de la communication sociale et des interactions sociales dans plusieurs contextes . Laval (2016) évoque l'importance dans le diagnostic des « difficultés dans le maniement des aspects pragmatiques impliqués dans la compréhension du langage oral » (p. 50).

Brin et al. (2011) et Flury Botteron (2005) font état d'un non-respect de la régie de l'échange (notamment la gestion des tours de parole et du thème) et de l'adaptation.

Trouble de la communication sociale pragmatique

Existe-t-il un trouble pragmatique ? L'autisme et le syndrome sémantico-pragmatique sont-ils deux entités distinctes ou un seul et même trouble ? En 2003, Maillart explique le débat qui oppose les différents spécialistes et les frontières souvent floues entre la dysphasie sémantico-pragmatique et les TSA. Le DSM V finit par trancher pour l'existence d'un « trouble de la communication sociale et pragmatique » (Avenet, 2016, p. 89) inclus dans les troubles de la communication. Nous utiliserons le sigle TCSP pour l'évoquer.

De Weck (2004) évoque des difficultés dans l'alternance des tours de parole, l'initiation du thème, la formulation de réponses appropriées, la demande de reformulation. Rapin et Allen (1983) parlent d'une difficulté à être véritablement dans l'informativité (cités dans Avenet, 2016).

1.2.2. Troubles secondaires

« L'on considérerait comme des troubles pragmatiques secondaires ceux qui découlent d'une limitation ou d'une perturbation dans la connaissance du code ou d'autres limitations, par exemple cognitives ou sensorielles » (Monfort, 2007, p. 75).

Troubles du langage oral et de la parole

Dans cette partie nous regrouperons les différentes terminologies sans cesse en évolution permettant de définir les retards et troubles du langage. Nous utiliserons les sigles RP pour retard de parole, RL pour retard de langage, RPL pour retard de parole et langage, TLO pour trouble du langage oral, TSLO pour trouble spécifique du langage oral et TDL pour trouble développemental du langage.

Monfort (2007) exprime le fait qu'une faiblesse lexicale par exemple peut impacter la compréhension et l'expression d'énoncés complexes. Cet auteur exprime également le fait que des difficultés touchant la parole peuvent impacter l'estime de soi et biaiser la conversation. Il cite Bishop (2000) qui exprime le fait que des restrictions au niveau de la connaissance et de l'utilisation du code oral présentent un impact au niveau pragmatique (cité dans Monfort, 2007).

De Weck (2004), exprime le fait que les enfants dysphasiques (TSLO/TDL) présentent des difficultés dans les stratégies de réparation et dans la capacité à manifester leur incompréhension.

Enfin Coquet (2013b), considère que, dans le cas d'un RL, les capacités pragmatiques sont réduites et non pathologiques, ce qui est au contraire le cas dans une dysphasie.

Déficiences auditives

D'après Monfort (2007), le manque de modélisation externe entrave fréquemment l'apprentissage « de différents registres expressifs » (p. 76).

Briec (2012) présente un profil des principales difficultés et différences pragmatiques des enfants porteurs de surdité : un retard dans l'acquisition des actes assertifs, des difficultés dans la régulation de l'échange notamment dans la gestion du thème et les stratégies de retour, une surexploitation des actes directifs. La déficience auditive entraîne une « inadéquation des échanges » et entrave l'évolution du développement pragmatique (Briec, 2012, p. 42). Dans le cadre d'une surdité profonde, la pose d'un implant cochléaire précocement permet un développement plus proche des enfants entendants, mais légèrement retardé. Cependant certaines atypies persistent, notamment un manque d'implication dans l'échange et une absence de réponse (Briec, 2012).

Lésions frontales acquises

Dardier et al. (2003), précisent que les troubles de la pragmatique chez les enfants cérébrolésés frontaux sont peu représentés dans la recherche, et qu'aucune évaluation spécifique n'existe. Son étude relève des troubles dans « l'analyse d'indices contextuels » (p. 233), il s'agit principalement de difficultés d'adaptation. Elle cite également l'étude de Dennis et al. (2001) qui relève des difficultés de « compréhension d'énoncé non littéral » (Dardier et al., 2003, p.225).

Déficience intellectuelle

Le handicap intellectuel, selon le DSM V, est un trouble des fonctions intellectuelles et adaptatives apparaissant durant la période développementale. Monfort, Juarez et Monfort-Juarez (2005) décrivent une appétence communicative, mais un manque de cohésion et des difficultés dans la sélection d'informations appropriées (Monfort, 2007). Rondal et Seron décrivent un retard dans le développement des compétences pragmatiques (2000, cités dans Monfort et al., 2005).

Haut potentiel intellectuel

Il existe de nombreuses terminologies pour nommer les personnes dont les performances sont très supérieures à la norme : surdoués, douance, précoce, gifted, ... Habituellement, le diagnostic est effectué grâce au quotient intellectuel (QI). Il n'existe pas de consensus quant au seuil, celui-ci varie entre 120 et 140 (Caroff, Guignard & Jilinskaya, 2005). Selon Monfort et al. (2005), ils présentent des difficultés d'adaptation sur le plan social et langagier (langage pédant, non-respect des règles sociales).

1.3. Evaluation

Les troubles de la compétence pragmatique sont encore peu explorés par la recherche, or nous les retrouvons dans de nombreuses pathologies : développementales, génétiques ou acquises (Laval, 2016).

Monfort (2007) précise que la pragmatique est intrinsèque à l'acte langagier mais qu'elle surpasse les frontières de la langue. Il explique que son analyse est complexe car il n'existe pas de consensus quant aux normes développementales et qu'elle est l'aspect le moins « modulaire » du langage et le plus « déterminé par d'autres domaines du développement comme le cognitif, le social et l'émotionnel » (Monfort, 2007, p. 77). Il propose plusieurs outils

d'évaluation et d'analyse : les tests, l'analyse d'échantillons d'interactions naturelles, les échelles et les questionnaires, les situations interactives dirigées. Une synthèse des divers moyens d'évaluation et d'analyse est proposé, (cf. Annexe 2) (Bernicot, Laval, Bateau & Lacroix, 2005 ; Coquet, Roustit & Jeunier, 2007 ; Monetta et al., 2016 ; Monfort, 2007 ; de Weck & Rodi, 2005).

Les tests proposent des situations standardisées qui permettent l'évaluation et l'analyse (de Weck & Rodi, 2005) mais ils ont le désavantage de nécessiter une bonne connaissance langagière et métapragmatique, et de ne pas être suffisamment sensibles dans le cadre de certaines pathologies, par exemple les patients présentant un syndrome d'Asperger réussissent souvent bien ces tâches (Monfort, 2007). L'analyse d'échantillons d'interactions naturelles peut permettre au professionnel d'obtenir des informations sur le fonctionnement du patient dans sa vie quotidienne mais elle présente le défaut d'être chronophage et de nécessiter une connaissance des différents outils et logiciels d'analyse (Monfort, 2007). Les échelles et les questionnaires sont très souvent employés, ils sont faciles à proposer et à coter (Monfort, 2007), permettent une description des troubles mais ne recouvrent pas tous les domaines pragmatiques (de Weck & Rodi, 2005).

2. Buts et hypothèses

Nous avons donc vu l'importance de l'analyse de la pragmatique lors du bilan de langage oral, au vu de son implication dans de nombreux troubles. L'Agence Nationale d'Accréditation et d'Evaluation en Santé (ANAES) en 2001 recommande même son évaluation pour les enfants de trois à six ans.

Pourtant au cours de nos stages, de notre formation et au détour d'échanges avec des orthophonistes en formation initiale ou continue, nous nous sommes aperçues que l'analyse de cette composante était variable, portant souvent sur la présence ou l'absence de certaines composantes de la pragmatique (par exemple l'adaptation, le tour de parole ou encore l'informativité). Nous avons également relevé une évaluation majoritairement qualitative. Enfin, pour certains professionnels, cette compétence communicationnelle est méconnue, ou peu maîtrisée et donc rarement analysée hors du cadre d'un trouble primaire.

Grâce à la constitution d'un corpus de comptes rendus de bilan orthophonique de patients de zéro à dix-huit ans, et à leur analyse, nous pourrions établir des données objectives concernant les pratiques orthophoniques quant au bilan de langage oral et plus précisément l'analyse de la pragmatique. Nous pourrions alors observer l'absence ou la présence de cette analyse, le type d'analyse (qualitative, quantitative, mixte), le type d'outils utilisés, les composantes évaluées ou observées et enfin la place structurelle de la pragmatique dans le bilan de langage oral.

Plusieurs hypothèses peuvent être émises.

La première (H1) est que l'analyse de la pragmatique dépend de variables. Certaines peuvent être intrinsèques au patient (H1') : pathologie suspectée, âge. D'autres sont dépendantes du professionnel (H1'') : formation initiale ou continue, exercice libéral ou mixte, formations réalisées.

La deuxième hypothèse (H2) est que nous allons retrouver des résultats et conclusions sensiblement similaires à ceux trouvés par l'étude de Laffon et Rogeau (2016), et pouvoir répondre à leurs hypothèses : (H2') Les orthophonistes semblent utiliser préférentiellement

l'analyse qualitative, (H2'') la pragmatique n'est pas toujours évaluée et le manque d'analyse provient d'un manque de matériel (H2''').

Enfin notre troisième hypothèse (H3) est que certains domaines de la pragmatique sont plus analysés que d'autres et que ces domaines sont rarement tous analysés au sein d'un même bilan (H3').

Méthode

Dans cette partie nous décrirons la méthodologie que nous avons suivie : nous expliquerons la population sélectionnée, la procédure de constitution du corpus ainsi que les procédés d'analyse choisis.

1. Population, échantillon et cible de l'étude

La population choisie est l'ensemble des orthophonistes en exercice libéral et mixte, en France en 2018. Notre objectif était d'obtenir un échantillon représentatif de 100 participants. La cible de l'étude est un corpus de comptes rendus de « bilan de la communication et du langage oral et/ou bilan d'aptitudes à l'acquisition de la communication et du langage écrit » (AMO30) et de « bilan de la communication et du langage dans le cadre des handicaps moteur, sensoriel et/ou déficiences intellectuelles, des paralysies cérébrales, des troubles du spectre de l'autisme, des maladies génétiques et de la surdité » (AMO36). Ces comptes rendus concernent des patients de moins de dix-huit ans.

2. Procédure de recueil du corpus

Pour cette partie de notre méthodologie, nous nous sommes inspirées des travaux menés par Brin-Henry (2011).

2.1. Choix du mode de recueil et déclarations préalables

Nous avons rencontré M. Tessier, Correspondant Informatique et Liberté (CIL). Il nous a conseillé l'échange par mail comme mode de recueil. Nous avons donc demandé aux orthophonistes participants d'envoyer les comptes rendus sur une adresse mail universitaire gérée par une personne tierce, externe au projet et avons effectué une déclaration auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).

Tout orthophoniste est soumis au secret médical comme tout professionnel de santé. La loi française protège les informations relatives à l'identité des patients : la *loi n°2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé* exige que l'identité des patients et les informations relatives à leur état de santé et aux consultations soient protégées. L'orthophoniste ne possède pas le droit de divulguer de renseignements concernant d'éventuelles conclusions de bilan à d'autres personnes que celles concernées, sauf aux personnes soumises à ce même secret médical. Les orthophonistes devaient donc envoyer un fichier anonyme afin d'éviter la diffusion éventuelle de données personnelles. Toutes informations potentiellement identifiantes en croisant des données ont été effacées (d'abord par l'orthophoniste, puis par la personne externe si cela s'avérait nécessaire). La procédure

d'anonymisation des comptes rendus par les orthophonistes a été clairement expliquée lors de notre demande.

La personne externe au projet a ensuite contrôlé l'anonymat de l'orthophoniste et le respect de la procédure d'anonymisation des données concernant le patient. Elle a attribué un code à chaque orthophoniste et à chaque compte rendu (de type OxCRy) et les a déposés sur une plateforme en ligne (MyCore) protégée par une demande d'identification et un mot de passe.

2.2. Préparation de la demande

Afin de recueillir un corpus de comptes rendus de bilan, nous avons construit une annonce (cf. Annexe 3) en empruntant des éléments de la méthodologie utilisée par Brin-Henry (2011).

La lettre commence donc par la présentation du cadre de notre étude (ici un mémoire d'orthophonie). Elle se poursuit par l'annonce de notre demande et l'explication de notre recherche : deux comptes rendus anonymisés de bilan orthophonique de langage oral par professionnel. Ensuite nous avons explicité la procédure d'anonymisation : retrait des informations identifiantes concernant le patient et le professionnel (noms, dates, adresses, informations administratives) en ne conservant que l'année du bilan, l'âge du patient et en remplaçant le prénom. Puis nous avons précisé la procédure de transmission des données : envoi conjoint des comptes rendus et d'une fiche renseignements à une adresse mail créée à cet effet (recherche-crbo-cfr@univ.lille.fr). Enfin nous finissons par des remerciements, l'assurance de la bienveillance de notre démarche.

Nous avons ensuite préparé une fiche renseignements (cf. Annexe 4) afin d'obtenir des métadonnées (formation initiale et continue), une autorisation pour réutiliser le corpus recueilli dans de futures recherches et permettre aux professionnels de se tenir informés des résultats de l'étude en cochant une case dédiée.

2.3. Procédure de tirage au sort des orthophonistes

Nous avons sollicité les orthophonistes exerçant en libéral ou en mixte compte-tenu du nombre bien inférieur d'orthophonistes salariés, de la difficulté pour les contacter, et du fait qu'il aurait été encore plus difficile d'obtenir un nombre représentatif d'orthophonistes par type de structure. Nous souhaitions également éviter un biais de surspécialisation. En effet, les professionnels travaillant dans des structures accueillant des patients TSA, par exemple, pourraient présenter ce biais car leurs connaissances de la pragmatique pourrait être supérieure.

Nous avons donc consulté le rapport de la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES) du Ministère des Solidarités et de la Santé afin de déterminer le nombre d'orthophonistes travaillant en exercice libéral ou mixte en 2017. Nous avons ensuite calculé un pourcentage afin de déterminer la quantité d'orthophonistes à contacter.

Nous avons choisi de sélectionner, lors de notre tirage au sort, trois fois plus d'orthophonistes que nécessaire dans chaque région afin d'obtenir un nombre suffisant de réponse en cas de refus, de contact erroné, ...

Le tirage au sort a été réalisé le 25 septembre 2018, en utilisant la fonction de présentation aléatoire des noms de professionnels de l'annuaire Ameli, annuaire de l'assurance maladie disponible en ligne. Au préalable, un tableau récapitulatif des départements appartenant à chaque région et de leurs numéros a été réalisé. Le tableau A5 (cf. Annexe 7) rend compte de la démarche.

2.4. Contact des professionnels et diffusion

La diffusion s'est déroulée d'octobre 2018 à janvier 2019.

Louise Moutel et moi-même avons contacté 275 orthophonistes par téléphone (cf. Annexe 6). A la fin de la procédure nous avons pu obtenir 48 comptes rendus, nous en avons exclu un (compte rendu de langage écrit), notre analyse s'est basée sur 47 comptes rendus. Nous ne pourrions malheureusement pas être représentatif de notre population avec cet échantillon.

3. Analyse du corpus

L'analyse du corpus s'est déroulée en deux temps, avant sa constitution nous avons essayé de prévoir les données que nous allions obtenir afin de créer un tableur pour faciliter l'analyse de celles-ci. Une fois le corpus constitué, nous avons analysé respectivement les parties faisant l'objet de notre mémoire, à savoir le lexique pour Louise M. et la pragmatique pour ma part.

Chaque compte rendu a été lu et annoté plusieurs fois afin de s'assurer de la fiabilité de l'analyse et éviter ou corriger d'éventuelles erreurs.

3.1. Création de domaines pour l'analyse

Notre travail a principalement porté sur la création, la définition et la délimitation de domaines pour faciliter notre analyse et classer nos données. Les travaux de Coquet (2005a ; 2005b ; 2013) ainsi que des observations extraites d'analyse de comptes rendus (obtenus auprès d'étudiants de notre promotion et d'anciens maîtres de stage) ont servi de base à notre travail et nous ont permis de déterminer six domaines : intentionnalité, régie de l'échange, adaptation, organisation de l'information, compétences non verbales et socles, langage élaboré.

Nous avons tenté de définir chaque domaine, de trouver des mots clés qui, une fois repérés dans un compte rendu, nous permettrait de classer l'information trouvée dans le domaine adéquat. Le tableau 1, extrait de l'Annexe 5, permet d'observer notre réflexion et propose des exemples relevés dans des comptes rendus. Notre but était de poser un cadre d'analyse et de permettre une reproductibilité de la méthode.

Nous avons considéré comme appartenant au domaine « Intentionnalité » toutes mentions faisant référence aux fonctions du langage de Halliday (1973) ou aux actes de langage, toutes mentions permettant de définir la finalité de l'énonciation en contexte. Nous avons décidé d'inclure également les références à l'informativité dans ce domaine en tant que fonction du langage.

Le domaine « Régie de l'échange » comprend toutes mentions ayant trait à la façon de gérer l'échange : le fait de l'initier, le fait de le maintenir ou le clore, le fait de respecter le tour de rôle, les bris pouvant s'y produire et les stratégies mises en place pour le réparer.

Le domaine « Adaptation » rassemble toute mention d'un ajustement approprié du patient à son interlocuteur (le prendre en considération), au contexte d'énonciation, et au message produit et reçu.

L'« Organisation de l'information » regroupe les mentions de lien, de cohérence, de pertinence, à l'échelle d'un énoncé produit en contexte.

Dans le domaine « Compétences non verbales et compétences socles » (que nous nommerons ensuite compétences non verbales et socles), nous avons concentré deux groupes de compétences. Tout d'abord les compétences observables pouvant s'associer, augmenter ou

remplacer l'énonciation verbale (exemple : émotions, gestes, ...). Ensuite les compétences socles de la communication telles que l'imitation, le pointage, le regard, l'attention conjointe ou encore l'appétence à la communication.

Enfin le dernier domaine, « Langage élaboré », réunit l'ensemble des mentions faisant état de capacités métalinguistiques, de capacités de jeu avec les éléments linguistiques présupposant une certaine maîtrise de la langue, ou encore de déduction. Cela inclut les notions d'implicites, de métaphores, d'inférences, d'humours ou encore d'incongruités.

Tableau 1 : Extrait du tableau « Définition des domaines ».

INTENTIONNALITE	Définition	Permet de déterminer pourquoi l'énoncé est produit dans un contexte donné, le but recherché. L'informativité étant une des sept fonctions du langage d'Halliday (1973), elle a été considérée comme appartenant à ce domaine plutôt qu'à l'organisation de l'information. = Utilisation du langage dans l'échange
	Mots clés	Informatif/informativité – Demande – Actes – Commentaire – Saluer – Partager – Faire semblant – Exprimer – Fonctions du langage
	Phrases issues de comptes rendus	« De permettre à XXX d'être plus informatif en langage spontané » « il peut faire semblant . » « XXXXX peut mobiliser son langage pour commenter, demander, interagir avec l'autre » « Les actes de langage courants dans une conversation sont compris et produits » « n'ont pas pour objectif de faire une demande (d'objet, d'action) ou un commentaire » « demande d'aide ou d'objet » « Il pourra exprimer sa fatigue en réclamant des intervalles de jeu [...], également dire qu'il ne sait pas » « Il réclame , à juste titre, le crayon volontairement non donné » « xxxx entre avec aisance dans cette situation : salutations, expression de ses goûts » « Il exprime spontanément son désir d'aller à l'école et partage volontiers ce qu'il y vit au quotidien avec ses copains »

3.2. Présence de la pragmatique

Nous avons cherché à connaître la proportion de comptes rendus présentant une analyse de la pragmatique, puis nous avons choisi d'attribuer à chaque compte rendu présentant une analyse une note correspondant à la densité de cette analyse. Pour ce faire, nous avons cumulé le nombre de domaines analysés dans chacun des comptes rendus afin d'obtenir, pour chacun, un score compris entre zéro et six.

3.3. Place de la pragmatique

Ensuite, nous avons tenté de mettre en évidence la localisation la plus fréquente de la pragmatique. A cet effet, nous avons séparé le compte rendu en trois zones :

- La zone « A » correspondant à l'anamnèse, aux données administratives, aux informations générales concernant le patient.
- La zone « B » relative à l'évaluation des différents domaines du langage et de la communication (présentant des résultats et des analyses qualitatives).
- La zone « C » concernant la conclusion, le diagnostic et le projet thérapeutique.

3.4. Partie pragmatique dédiée

Dans notre recherche de la place de la pragmatique dans le compte rendu de bilan, nous nous sommes intéressées au caractère dédié ou non des parties présentant une analyse pragmatique. Ont été considérées comme « partie dédiée » les parties ne portant pas forcément

le nom de pragmatique mais décrivant uniquement les compétences liées à ce domaine de la communication (par exemple une partie traitant des compétences pragmatiques et du comportement était considérée comme non dédiée alors qu'une partie se nommant « Rapport aux autres » et traitant des fonctions du langage, du tour de rôle ou des compétences sociales était considérée comme partie dédiée).

3.5. Type d'analyse

Afin de déterminer le type d'analyse, nous avons cherché pour chaque domaine la présence d'une analyse qualitative et/ou quantitative. Nous avons considéré comme analyse quantitative toute donnée exprimant un score et/ou un écart à une norme. Ainsi, les autres données étaient classées comme qualitatives.

3.6. Facteurs internes et externes influençant l'analyse de la pragmatique

Nous avons confronté les résultats concernant le patient (âge, diagnostic), le bilan (année, initial ou renouvellement, AMO30 ou AMO36). Nous n'avons cependant pas pu confronter ces données à celles concernant l'orthophoniste (information sur la formation initiale, continue, sur le type d'exercice) aux données obtenues concernant la pragmatique (sa place, sa densité, ses domaines, ...) par manque de données.

Résultats

Dans cette partie nous présenterons les principaux résultats obtenus suite à notre analyse : nous décrirons le corpus et l'analyse de la pragmatique en fonction des différents facteurs.

1. Description du corpus

Nous avons recueilli 48 comptes rendus, concernant des patients de moins de dix-huit ans, auprès de 24 orthophonistes, nous en avons exclu un car il s'agissait d'un compte rendu de langage écrit.

1.1. Type de comptes rendus

Sur les 48 comptes rendus recueillis, 59,57% (N=28) sont des comptes rendus de bilan initial, 38,30% (N=18) sont des comptes rendus de bilan de renouvellement et 2,13% (N=1) n'ont pas pu être identifiés comme l'un ou l'autre. La grande majorité (N=45 soit 95,74%) sont des comptes rendus de « bilan de la communication et du langage oral et/ou bilan d'aptitudes à l'acquisition de la communication et du langage écrit » (AMO30), seulement 2 sont des comptes rendus de bilan de la communication et du langage dans le cadre d'un handicap. Enfin les bilans sont majoritairement datés de 2018 (N=24 soit 51,06%) mais 42,55% (N=20) des comptes rendus ne précisaient pas l'année.

1.2. Profils des orthophonistes participants

Nous avons obtenu les comptes rendus d'un seul orthophoniste en exercice mixte (soit 2,12%), le corpus est donc constitué majoritairement de comptes rendus de bilan

d'orthophoniste en exercice libéral (N=46 soit 97,87%). Nous ne pouvons analyser les autres données concernant le professionnel au vu du peu de réponses obtenues.

1.3. Profils des patients concernés dans les comptes rendus

Nous avons demandé des comptes rendus de bilan de patients âgés au maximum de 18 ans, nous avons donc des comptes rendus de bilan de patients dont l'âge est compris entre 2,5 et 15,4 ans. Face aux grandes variations d'âge entre les comptes rendus, nous avons décidé d'effectuer un regroupement en trois tranches d'âge : la première allant de 2,5 à 5,5 ans (N=25) et correspondant à la tranche d'âge des enfants de maternelle, la deuxième comprenant les enfants entre 5,6 et 10,5 ans (N=19) correspondant aux enfants scolarisés en primaire, enfin la dernière rassemblant les élèves du secondaire s'étend de 10,6 à 15,4 ans (N=3).

La figure 1 reprend les diagnostics évoqués dans le corpus recueilli et leur proportion pour chaque tranche d'âge.

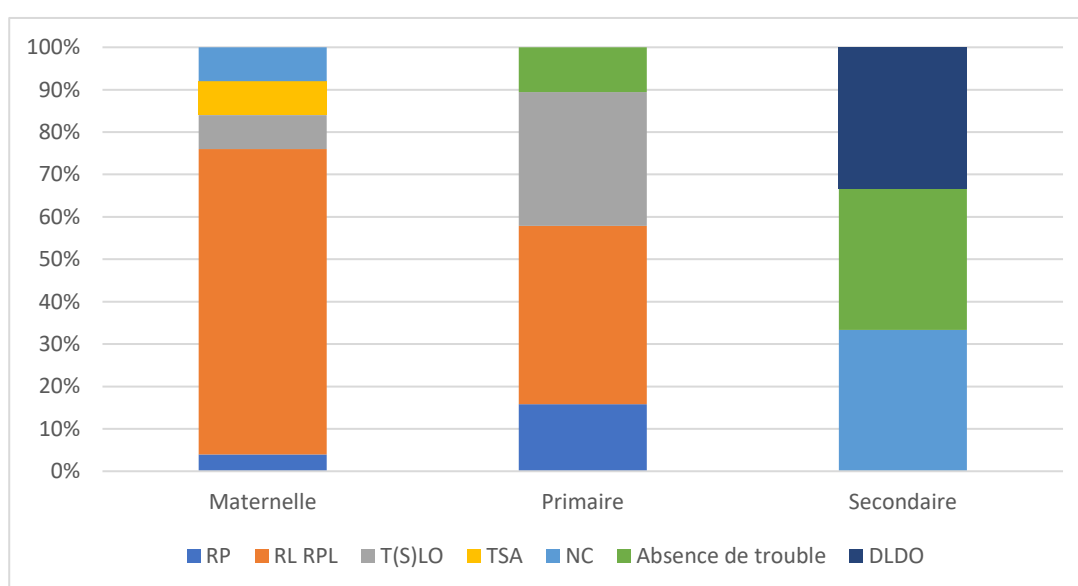


Figure 1 : Répartition de chaque diagnostic ou groupe de diagnostic, par tranche d'âge, sur l'ensemble du corpus recueilli.

Afin de faciliter l'analyse nous avons regroupé les retards de langage (N=6) et retard de parole et langage (N=20) en un seul groupe nommé RL RPL (N=26). Nous avons fait de même avec les troubles spécifiques du langage oral (N=4) et les troubles du langage oral (N=4) nommé T(S)LO (N=8).

2. Analyse de la pragmatique dans le corpus

Sur l'ensemble du corpus, l'analyse de la pragmatique est présente au moins une fois dans 25 comptes rendus, soit 53,19% du corpus. La suite de notre analyse s'est donc basée sur ces comptes rendus que nous appellerons « corpus analysé ».

2.1. Densité de l'analyse pragmatique

Si l'on se réfère au tableau 2, les comptes rendus présentant l'analyse d'un ou de trois domaines sont les plus présents dans le corpus analysé.

Tableau 2 : Répartition et pourcentage de chaque densité par rapport à l'ensemble du corpus analysé.

Densité	Nombre de comptes rendus dans le corpus analysé	Pourcentage de la densité par rapport au corpus analysé
1	10	40,00%
2	4	16,00%
3	5	20,00%
4	3	12,00%
5	3	12,00%
6	0	0,00%

2.2. Locus de la pragmatique

Nous avons déterminé les loci qu'occupaient la pragmatique dans les comptes rendus de bilan. Il s'agit principalement de la partie B, pour 23 des comptes rendus du corpus analysé, puis de la partie C (N=9). Enfin, la partie A était celle où elle était la moins représentée (N=4). Nous avons cherché à savoir dans quelle partie se trouvait majoritairement l'analyse de la pragmatique lorsqu'il n'y en avait qu'une (densité 1, N=10). Nous avons pu observer que c'est en grande majorité dans la partie B (N=9) et jamais dans la partie A.

2.3. Existence d'une partie dédiée

Dans le corpus analysé, 28% (N=7) des comptes rendus font état d'une analyse de la pragmatique dans une partie dédiée. Nous sommes donc majoritairement face à une mention de la pragmatique dans une partie non dédiée.

Nous avons relevé qualitativement le nom de ces parties dédiées, elles portent par exemple les noms suivants : Comportement (de communication), Communication, Rapport aux autres, Utilisation du Langage, Pré-requis, Discours/Récit, Morphosyntaxe, Pragmatique.

2.4. Les domaines pragmatiques dans le corpus analysé

2.4.1. Représentation des domaines dans le corpus analysé

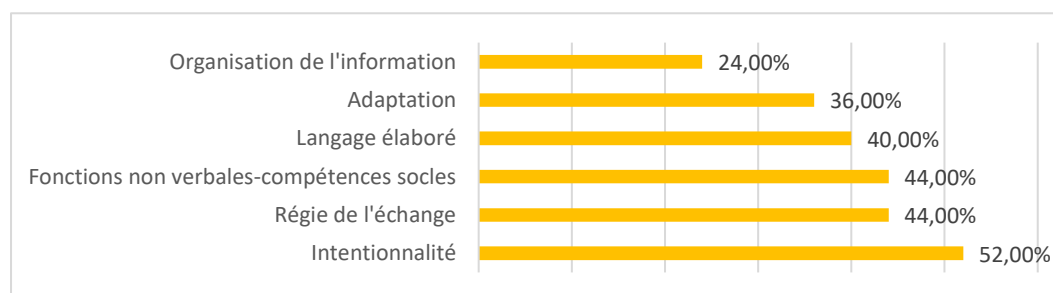


Figure 2. Pourcentage de présence d'analyse de chaque domaine dans le corpus analysé.

Pour chaque compte rendu nous avons relevé la présence ou l'absence d'analyse de chaque domaine. Nous avons ensuite cumulé le nombre total de présence d'analyse d'un domaine pour l'ensemble des comptes rendus du corpus analysé et nous avons comparé ce nombre au corpus analysé. Nous avons obtenu un pourcentage représenté dans la figure 2 et nous avons ainsi pu déterminer les domaines les plus analysés. Lors d'une analyse pragmatique, ce sont donc les domaines « intentionnalité » (N=13), « régie de l'échange » (N=11),

« compétences non verbales et socles » (N=11) et « langage élaboré » (N=10) qui sont les plus évalués ou observés.

2.4.2. Densité des domaines dans le corpus analysé

Le tableau 3 révèle que ce sont majoritairement le langage élaboré (N=6) puis l'intentionnalité (N=3) qui sont analysés lorsqu'il n'y a qu'une seule analyse de la pragmatique.

Tableau 3. Répartition de chaque densité par domaine en pourcentage sur l'ensemble du corpus analysé .

	Intentionnalité	Régie de l'échange	Adaptation	Organisation de l'information	Compétences non verbales et socles	Langage élaboré
1 (N= 10)	30,00%	10,00%	0,00%	0,00%	0,00%	60,00%
2 (N= 4)	12,50%	12,50%	12,50%	12,50%	37,50%	12,50%
3 (N= 5)	26,67%	26,67%	13,33%	6,67%	20,00%	6,67%
4 (N= 3)	25,00%	16,67%	25,00%	8,33%	16,67%	8,33%
5 (N= 3)	13,33%	20,00%	20,00%	20,00%	20,00%	6,67%

2.4.3. Domaines et parties dédiées dans le corpus analysé

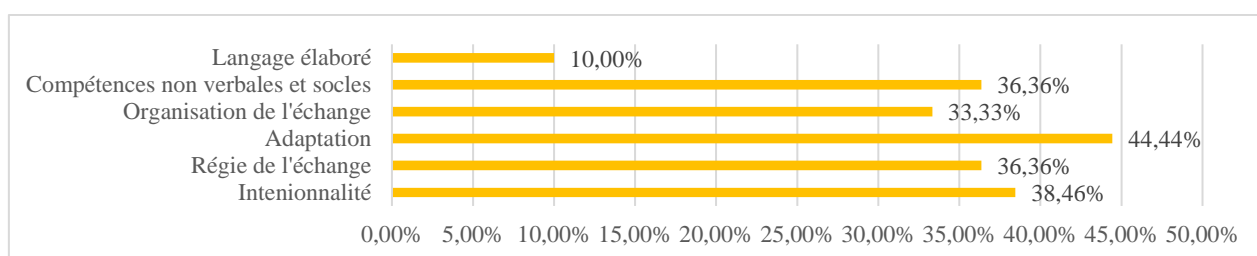


Figure 3. Pourcentage de présence d'analyse de chaque domaine se trouvant en partie dédiée par rapport au corpus analysé.

Lorsque le compte rendu présente une partie dédiée, c'est le plus souvent le domaine adaptation (N=4) qui est évoqué, alors que le domaine langage élaboré (N=1) est le moins présent en partie dédiée, nous retrouvons généralement ce domaine dans des parties non dédiées telles que la morphosyntaxe ou les compétences transversales.

2.5. Type d'analyse et utilisation d'outils

Nous souhaitons connaître la façon dont les orthophonistes analysent la pragmatique. Nous considérons comme analyse qualitative la mention d'une compétence pragmatique associée ou non à un qualificatif ou une description. Nous considérons la mention de chiffres ou d'un rapport à une norme comme une analyse quantitative. Dans le corpus analysé, nous avons retrouvé majoritairement une analyse qualitative (N=18) puis mixte (N=5). L'analyse uniquement quantitative (N=2) est la moins représentée dans le corpus. Le pourcentage de chaque analyse est représenté dans la figure 4 ci-dessous.

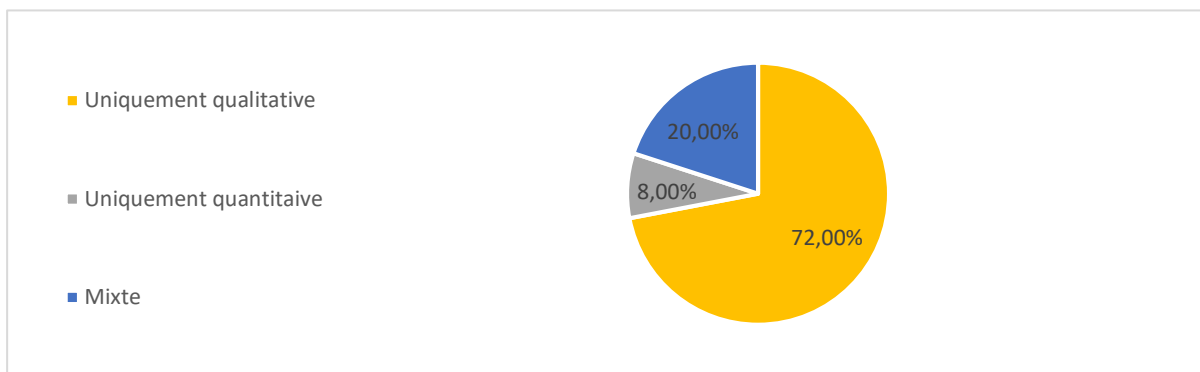


Figure 4. Répartition de chaque type d'analyse dans le corpus analysé.

2.5.1. L'analyse qualitative et quantitative par domaine

Nous avons déterminé pour chaque domaine le nombre d'analyses qualitatives et le nombre d'analyses quantitatives.

Si l'on se réfère au tableau 4, le domaine le plus analysé qualitativement par rapport à l'analyse qualitative générale est l'intentionnalité (N=13) et les domaines les plus analysés quantitativement sont l'intentionnalité (N=3) et le langage élaboré (N=3).

Tableau 4 : Répartition du type d'analyse par domaine.

Domaine \ Type d'analyse	Intentionnalité	Régie de l'échange	Adaptation	Organisation de l'information	Compétences non verbales et socles	Langage élaboré
Qualitative	13	11	9	6	11	8
Quantitative	3	1	2	1	0	3

2.5.2. Les analyses en partie dédiée

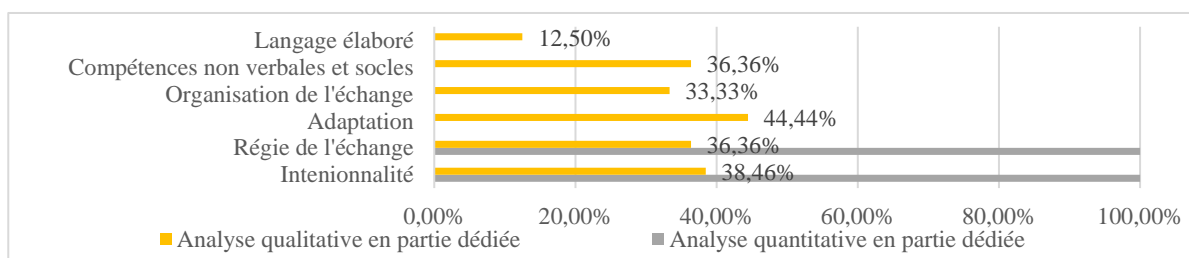


Figure 5. Pourcentage du nombre total d'analyses de type qualitative et quantitative en partie dédiée, sur l'ensemble des comptes rendus du corpus analysé.

La figure 5 illustre le pourcentage des deux types d'analyses dans les comptes rendus présentant une partie dédiée, la régie de l'échange (N=1) et l'intentionnalité (N=3) sont les seuls domaines à présenter une analyse quantitative de la pragmatique en partie dédiée. L'adaptation (N=5) et l'intentionnalité (N=4) sont les domaines les plus analysés qualitativement en partie dédiée.

2.5.3. L'analyse quantitative

Quand l'analyse quantitative est présente (N=7), c'est majoritairement un seul domaine (N=5) qui est analysé : soit l' « intentionnalité » (N=2), soit le « langage élaboré » (N=2). L'analyse de deux (N=1) ou trois (N=1) domaines est également présente, cependant aucune analyse quantitative ne couvre plus de trois domaines.

2.6. L'utilisation d'outils

Nous désirions également savoir si les orthophonistes utilisaient des outils pour évaluer la pragmatique : tests, échelles, grilles... Nous retrouvons 36,00% (N=9) d'utilisation d'outils dans le corpus analysé. Nous avons relevé l'utilisation des batteries et tests suivants : l' EVALO BB (Coquet, Ferrand et Roustit, 2010), l' EVALO 2-6 (Coquet, Ferrand et Roustit, 2009), le Test des habiletés pragmatiques (Shulman, 1985), l'EXAlang 11-15 (Helloin, Lenfant et Thibault, 2010b), l'EXAlang 8-11 (Helloin, Lenfant et Thibault, 2010a) et le PELEA (Boutard et Guillon, 2010).

2.7. Impact de la suspicion de diagnostic sur l'analyse pragmatique

Le diagnostic représentant plus de la moitié du corpus analysé est celui de RL RPL (N=13). Le deuxième diagnostic le plus présent est T(S)LO (N=6).

A l'échelle du corpus total (N=47), nous avons observé le pourcentage d'analyse de la pragmatique pour chaque diagnostic. La suspicion de diagnostic de RL RPL (N=26) est la plus présente et nous retrouvons 50% d'analyse de la pragmatique. La deuxième suspicion la plus présente dans le corpus global est le T(S)LO (N=8), elle est représentée à 75% dans le corpus analysé. Quant à la suspicion de TSA (N=2), elle représente 100% d'analyse, mais le nombre de comptes rendus faisant état de ce diagnostic est trop faible pour affirmer qu'il entraîne systématiquement une analyse de la pragmatique. La suspicion de RP (N=4) n'entraîne pas d'analyse de la pragmatique dans notre corpus.

Tableau 5. Répartition de chaque diagnostic dans le corpus recueilli et dans le corpus analysé.

DIAGNOSTIC	CORPUS RECUEILLI		CORPUS ANALYSE	
RL RPL	N=26	55,32%	N=13	52,00%
T(S)LO	N=8	17,02%	N=6	24,00%
Non communiqué	N=3	6,38%	N=3	12,00%
TSA	N=2	4,26%	N=2	8,00%
Absence de trouble	N=3	6,38%	N=1	4,00%
RP	N=4	8,51%	N=0	0,00%
DLDO	N=1	2,13%	N=0	0,00%

2.7.1. Partie dédiée et diagnostic

La pragmatique est évaluée dans une partie dédiée à 100% pour les diagnostics de TSA (N=2), à 33,33% pour un compte rendu ne renseignant pas de diagnostic et pour 30,77% des diagnostics de RL RPL (N=4).

2.7.2. Impact de la suspicion de diagnostic sur la densité d'analyse du compte rendu

Le tableau 6 illustre la répartition des densités pour chaque suspicion de diagnostics. La suspicion de diagnostic de RL RPL (N=2) présente une analyse des cinq domaines, bien que son analyse porte généralement sur un domaine (N=5).

De la même manière, l'analyse dans le cadre d'une suspicion de T(S)LO porte sur un seul domaine (66,67%, N= 4). La suspicion de diagnostic de TSA, au contraire, est analysée au moyen de trois (N=1) ou cinq domaines (N=1).

Tableau 6. Répartition de chaque densité d'analyse par suspicion de diagnostic dans le corpus analysé.

DIAGNOSTIC \ DENSITE	Absence de trouble (N=1)	Non communiqué (N=3)	RL RPL (N=13)	T(S)LO (N=6)	TSA (N=2)
DENSITE 1 (N=10)	0,00%	33,33%	38,46%	66,67%	0,00%
DENSITE 2 (N=4)	0,00%	0,00%	23,08%	16,67%	0,00%
DENSITE 3 (N=5)	100,00%	33,33%	15,38%	0,00%	50,00%
DENSITE 4 (N=3)	0,00%	33,33%	7,69%	16,67%	0,00%
DENSITE 5 (N=3)	0,00%	0,00%	15,38%	0,00%	50,00%

2.7.3. Diagnostic et type d'analyse

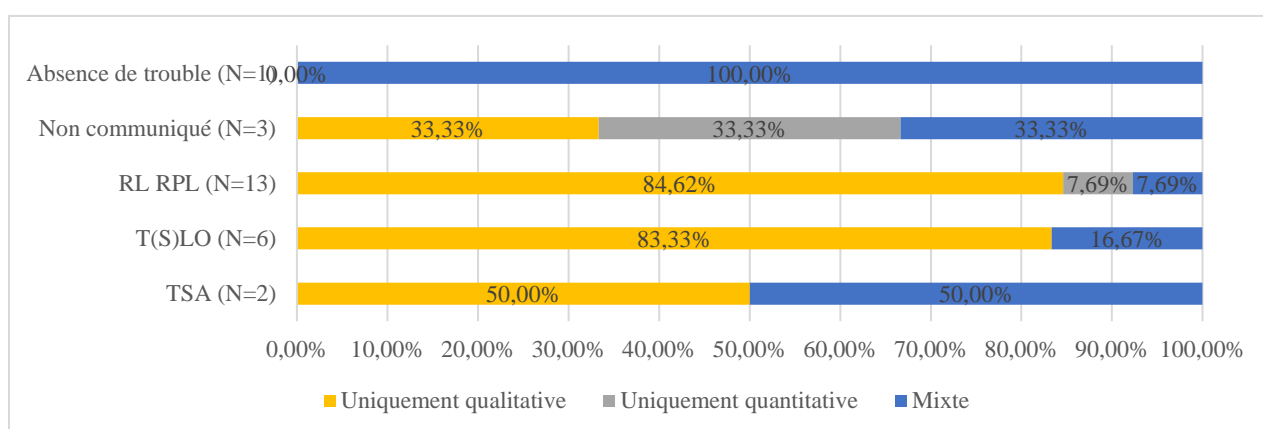


Figure 6. Répartition de chaque type d'analyse pour chaque diagnostic dans le corpus analysé.

Nous observons pour chaque diagnostic une analyse majoritairement qualitative ou mixte. L'analyse uniquement quantitative n'est présente que dans le cadre d'une suspicion de diagnostic de RL RPL (N=1) ou encore quand celui-ci n'est pas communiqué (N=1) dans le corpus analysé.

2.7.4. Utilisation d'outils et diagnostic

L'utilisation d'outils (N=9) est faible sur le corpus analysé, le diagnostic RL RPL, le plus représenté dans le corpus analysé (N=13), ne présente que 30,77% d'utilisation d'outils (N=4). Le diagnostic de T(S)LO présente le plus faible taux d'utilisation d'outils avec un seul compte rendu, soit 16,67%.

2.7.5. Diagnostic et domaines analysés

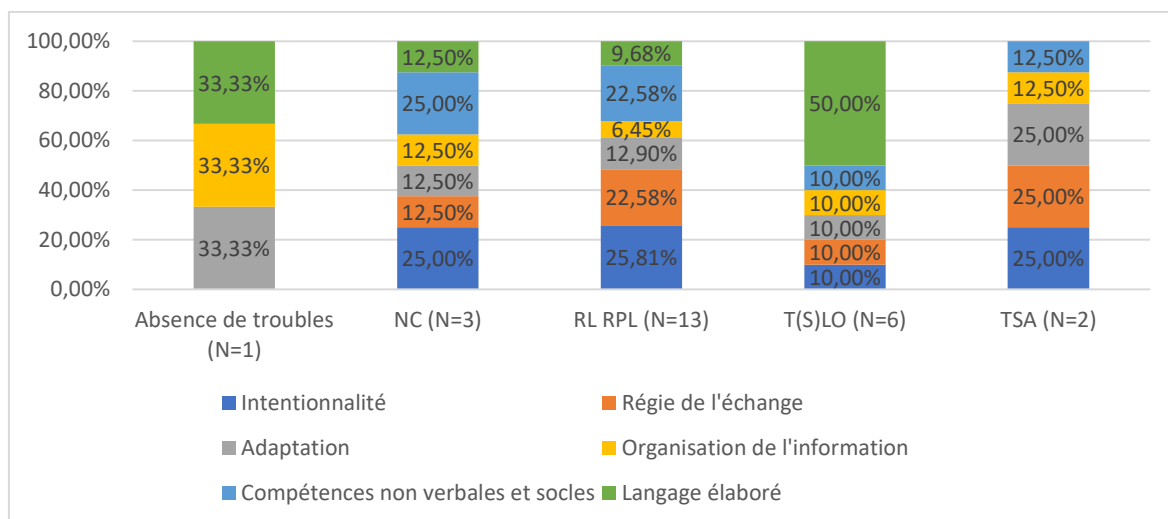


Figure 7. Pourcentage de présence d'analyse de chaque domaine pour chaque diagnostic dans le corpus analysé.

La figure 7 permet d'observer la répartition des domaines analysés pour chaque diagnostic (ou absence de diagnostic). Le diagnostic de RL RPL montre une analyse majoritairement des domaines intentionnalité, régie de l'échange et compétences socles et non verbales. Le diagnostic de T(S)LO entraîne dans 50% des comptes rendus une analyse du langage élaboré. Ce dernier est d'ailleurs absent de l'analyse lors d'un diagnostic de TSA dans le corpus analysé.

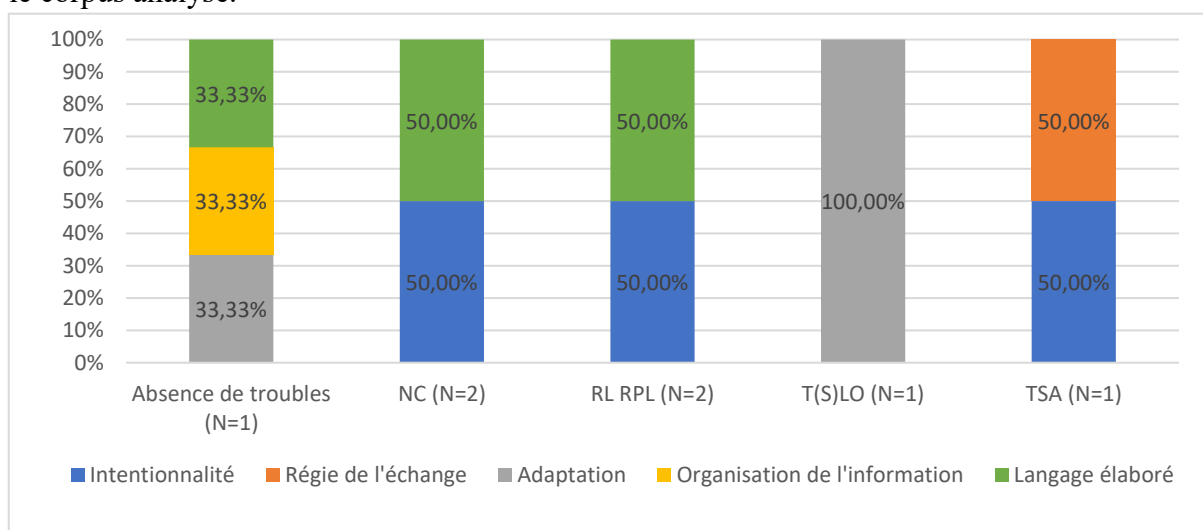


Figure 8. Pourcentage d'analyse de type quantitative de chaque domaine pour chaque diagnostic dans le corpus analysé.

L'analyse quantitative pour chaque diagnostic porte sur un ou deux domaines à l'exception du compte rendu n'ayant objectivé aucun trouble qui analyse trois domaines. Cependant le nombre de comptes rendus présentant une analyse quantitative répartis selon le diagnostic est très faible, ce qui ne nous permet pas d'extrapoler ces résultats.

2.8. Impact de l'âge sur l'analyse pragmatique

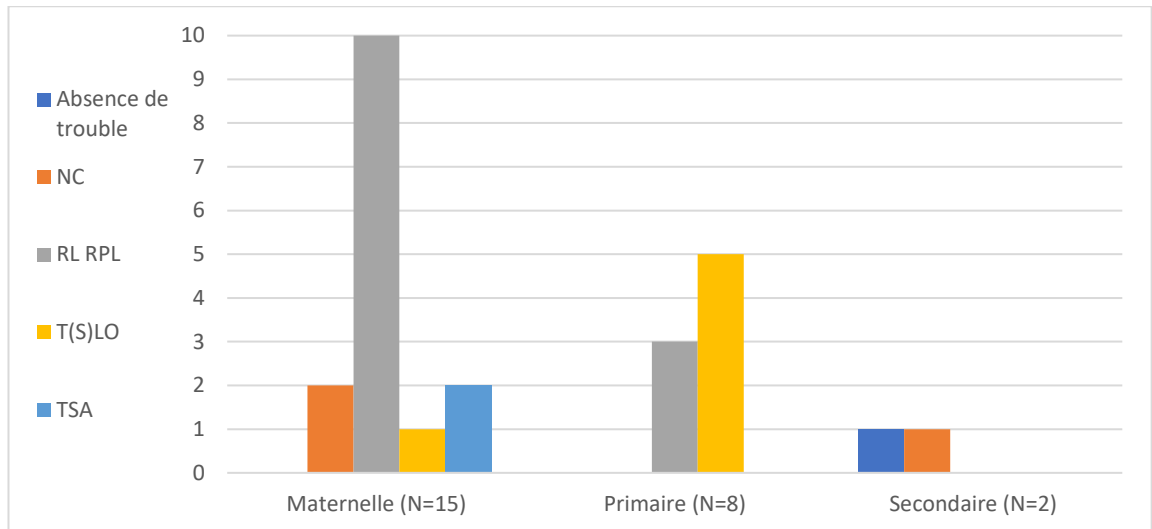


Figure 9. Répartition des diagnostics par tranche d'âge.

La figure 9 permet de faire un lien entre le diagnostic évoqué et la tranche d'âge. Les diagnostics présents pour la tranche d'âge maternelle sont donc 76,92% RL RPL (N=10), l'ensemble des diagnostics de TSA (N=2), 16,67% des diagnostics de T(S)LO (N=1). La tranche d'âge primaire regroupe 83,33% des T(S)LO (N=5) et 23,08% des RL RPL (N=3). Enfin la tranche d'âge secondaire présente un compte rendu dont le diagnostic n'est pas communiqué et un faisant état d'une absence de trouble.

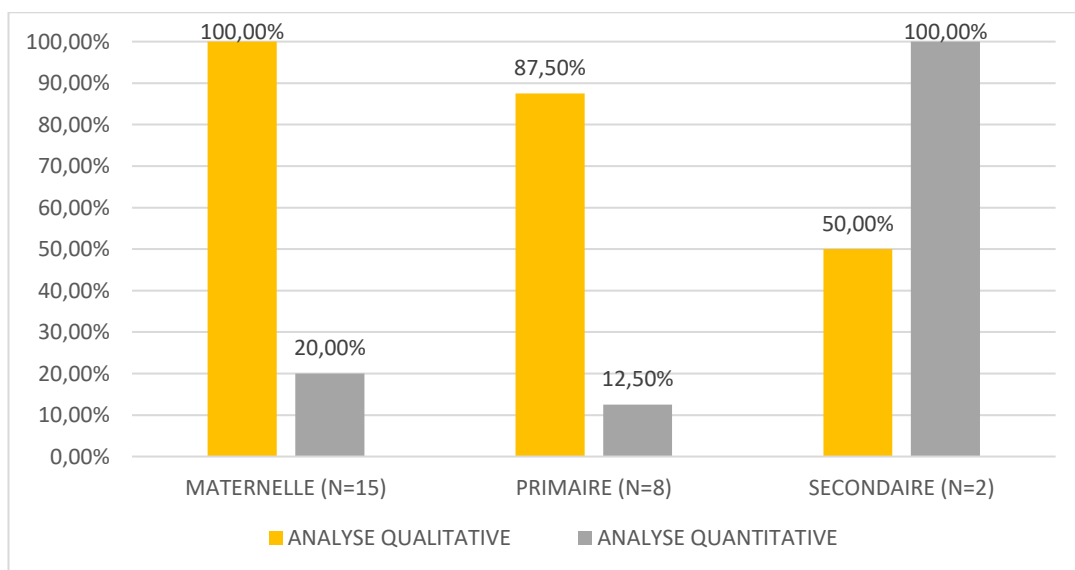


Figure 10. Pourcentage de chaque type d'analyse en fonction de la tranche d'âge.

Le regroupement par tranche d'âge permet de s'apercevoir que la pragmatique est plus analysée pour les groupes maternelle (60,00%) et secondaire (66,67%).

Le groupe maternelle (N=15) est le plus présent dans notre corpus analysé. Il présente une analyse de chaque domaine, mais nous relevons une prédominance de l'analyse de l'intentionnalité (N=10), des compétences non verbales et socles (N=10) et de la régie de l'échange (N=9). Au contraire le domaine le moins présent est le langage élaboré (N=2). Ce groupe contient des comptes rendus présentant des densités variées, allant d'une seule analyse

de la pragmatique à cinq analyses au sein d'un même compte rendu. La figure 10 permet de s'apercevoir que l'analyse majoritaire est l'analyse qualitative (100,00%, N=15) et que l'analyse quantitative représente 20,00% (N=3). Nous relevons l'utilisation d'outils dans cinq comptes rendus (20,00%). Enfin c'est la seule classe d'âge à présenter parmi ses comptes rendus une partie dédiée, à 53,85% (N=7).

Le groupe primaire (N=8) présente une analyse majoritaire du langage élaboré (N=6) dans 75% des comptes rendus de cette tranche d'âge. Le deuxième domaine le plus évalué est l'intentionnalité (N=3). L'organisation de l'information n'est pas évaluée dans les comptes rendus de cette tranche d'âge. Pour 75% des comptes rendus, un seul domaine est évalué, et deux comptes rendus présentent l'analyse de quatre domaines. Le type d'analyse est majoritairement qualitative même si cela n'est pas systématique (87,50%, N=7). L'analyse quantitative est présente dans un seul compte rendu de cette tranche d'âge et nous relevons l'utilisation d'outils dans deux comptes rendus.

Enfin la tranche d'âge secondaire (N=2) présente seulement l'analyse de trois domaines, le langage élaboré (N=2), l'adaptation et l'organisation de l'information (N=1). L'analyse quantitative est également plus présente. Les deux comptes rendus présentent une utilisation d'outils.

Tableau 7. Synthèse des informations concernant l'âge : Répartition de la présence d'analyse, répartition des domaines évalués et répartition de la densité, par tranche d'âge et par rapport au corpus analysé.

AGE	Répartition de la présence d'analyse par tranche d'âge	Répartition des domaines évalués par tranche d'âge (pourcentage d'analyse par domaine)		Répartition de la densité par tranche d'âge				
				D1	D2	D3	D4	D5
[2,5-5,5] Maternelle	60,00%	Intentionnalité	66,67%	20,00% (N=3)	26,67% (N=4)	26,67% (N=4)	6,67% (N=1)	20,00% (N=3)
		Régie de l'échange	60,00%					
		Adaptation	40,00%					
		Organisation de l'information	33,33%					
		Compétence non verbales et socles	66,67%					
		Langage élaboré	13,33%					
Ntotal=25	Ncorpus=15							
[5,6-10,5] Primaire	42,11%	Intentionnalité	37,50%	75,00% (N=6)			25,00% (N=2)	
		Régie de l'échange	25,00%					
		Adaptation	25,00%					
		Organisation de l'information	0,00%					
		Compétence non verbales et socles	12,50%					
		Langage élaboré	75,00%					
Ntotal=19	Ncorpus=8							
[10,6-15,8] Secondaire	66,67%	Intentionnalité	0,00%	50,00% (N=1)			50,00% (N=1)	
		Régie de l'échange	0,00%					
		Adaptation	50,00%					
		Organisation de l'information	50,00%					
		Compétence non verbales et socles	0,00%					
		Langage élaboré	100,00%					
Ntotal=3	Ncorpus=2							

Discussion

Dans cette partie, nous confronterons les résultats cités ci-dessus à nos hypothèses ainsi qu'à la littérature.

1. Rappel des buts et hypothèses

Pour rappel, la présente étude avait pour finalité d'établir des données concernant l'analyse de la pragmatique dans les bilans de langage oral et de la communication, en se basant sur un corpus représentatif de comptes rendus de bilan orthophonique, concernant des patients de zéro à dix-huit ans, que nous aurions constitué.

Nous avons émis les hypothèses suivantes :

H1 : L'analyse de la pragmatique dans le bilan de langage oral dépend de variables. (H1') Ces variables sont intrinsèques au patient ou (H1'') elles sont dépendantes du professionnel.

H2 : Nous allons retrouver des conclusions similaires et répondre aux hypothèses de Laffon et Rogeau (2016) : (H2') Les orthophonistes utilisent majoritairement une analyse qualitative, (H2'') la pragmatique n'est pas toujours analysée (H2''') car il existe un manque de matériel.

H3 : Certains domaines de la pragmatique sont plus analysés que d'autres, (H3') et ils sont rarement tous analysés au sein d'un même compte rendu.

2. Interprétation et discussion des résultats au regard des hypothèses

2.1. Impact des facteurs internes au patient ou au professionnel sur l'analyse de la pragmatique

Les résultats que nous avons obtenus nous permettent de traiter deux variables concernant le patient : le diagnostic et la tranche d'âge.

2.1.1. Dépendance de l'analyse pragmatique à la variable suspicion de diagnostic

Nous retrouvons cinq diagnostics ou regroupements de diagnostics, une absence de trouble et, pour trois comptes rendus, des diagnostics non communiqués que nous n'avons donc pas pu analyser. Le diagnostic de RP n'entraîne aucune analyse de la pragmatique dans notre corpus. Au contraire, les suspicions de diagnostics de RL RPL et T(S)LO mènent, dans une certaine proportion (respectivement 50,00% et 75,00%), à une analyse de la pragmatique. Outre ces diagnostics, nous avons obtenu deux comptes rendus présentant un diagnostic de TSA et 100,00% d'analyse de la pragmatique. L'effectif est cependant trop réduit pour pouvoir affirmer que cette suspicion de diagnostic entraîne une analyse systématique de la pragmatique. Les

diagnostics concernant les retards ou troubles du langage oral sont majoritaires. Ceci est à mettre en lien avec le fait que notre corpus est constitué à 95,74% de comptes rendus de bilan de langage oral et de la communication. Les deux comptes rendus restants concernent le diagnostic de TSA et donc des comptes rendus de bilan de langage oral dans le cadre d'un handicap.

La suspicion de diagnostic de RL RPL entraîne une analyse très variable de la compétence pragmatique et de ses différents domaines. Nous retrouvons cependant une analyse systématiquement qualitative, la plus forte utilisation d'outils (30,00%), ainsi qu'une prédominance de l'analyse globale des domaines « intentionnalité », « régie de l'échange » et « compétences socles et non verbales ». Coquet (2013b) considère que dans le cadre de ce diagnostic, la compétence pragmatique n'est pas déficitaire mais seulement réduite. Bishop considère que les difficultés pragmatiques proviennent d'une difficulté au niveau du code (2000, citée par Monfort, 2007). Nous pouvons supposer que la pragmatique est parfois analysée quand des domaines, à l'instar des compétences socles, ne sont pas ou peu présents afin de s'assurer du diagnostic. Par exemple, un regard peu adressé pourrait évoquer de la timidité autant qu'un signe observable dans le cadre d'un TSA. L'analyse de la pragmatique permettrait alors de faire la différence entre la pathologie et la réduction due à un retard d'acquisition du code oral.

La suspicion de diagnostic de T(S)LO entraîne plus d'analyse de la pragmatique : 75,00% des comptes rendus présentant cette suspicion de diagnostic présente une analyse la pragmatique, 100,00% quand le diagnostic est un trouble spécifique. L'analyse est majoritairement de faible densité et qualitative. Nous ne relevons l'utilisation d'outils que dans un seul compte rendu et une prédominance de l'analyse du « langage élaboré ». De Weck (2004) évoquait des difficultés, dans le cadre d'enfant présentant ce diagnostic, au niveau des domaines intentionnalité et régie de l'échange. Nous ne retrouvons la présence d'analyse de ces domaines que dans, respectivement, 10% des comptes rendus concernant ce diagnostic. Nous pouvons supposer que le manque d'outils évaluant le langage oral et plus précisément la pragmatique, pour les âges où un diagnostic de trouble du langage oral est posé, impacte l'analyse de cette composante. En effet il concerne principalement la tranche d'âge primaire. Coquet (2013b) considère les difficultés pragmatiques des enfants présentant une dysphasie (TSLO/TDL) comme relevant de la pathologie. Cependant, lors de nos stages, nous avons pu observer que les enfants présentant ce diagnostic ont également de très nombreuses difficultés concernant les autres niveaux langagiers (phonologie, lexicale, ...). Nous pouvons ainsi émettre l'hypothèse que la faible analyse de la pragmatique est due aux nombreux domaines langagiers à évaluer en priorité.

Nous pouvons seulement constater les données concernant le diagnostic de TSA. Les deux comptes rendus présentant ce diagnostic sont de plus forte densité, nous relevons l'utilisation d'un outil spécifique à l'analyse de la pragmatique pour un des deux comptes rendus et l'absence de l'analyse du « langage élaboré ».

Ces résultats suggèrent qu'une suspicion de diagnostic de retard, de T(S)LO ou de TSA pourraient entraîner une analyse de la pragmatique dans une certaine mesure, contrairement à ceux concernant seulement la parole. Nous manquons malheureusement de données afin de pouvoir, à l'exception du présent corpus, confirmer notre hypothèse (H1').

2.1.2. Dépendance de l'analyse pragmatique à la variable âge

Nous avons regroupé les différents âges en trois tranches d'âge correspondant à des niveaux scolaires (maternelle, primaire, secondaire). Dans chacune de ces tranches, la pragmatique est analysée. Cependant, la tranche d'âge secondaire ne comporte que deux comptes rendus.

Nous retrouvons une plus grande analyse de la pragmatique pour les tranches d'âge maternelle et secondaire (respectivement 60,00% et 66,67%) alors que le primaire ne présente que 42,11% d'analyse. Concernant la tranche d'âge maternelle, nous observons que le groupe de diagnostics le plus représenté est le groupe des retards, l'âge médian de ce diagnostic étant à 4,8 ans et la moyenne à 5,2 ans dans le corpus analysé. Nous pouvons émettre les hypothèses suivantes : la disponibilité de nombreux tests, grilles et batteries concernant le langage oral dans cette tranche d'âge et permettant une analyse quasiment exhaustive des différents domaines langagiers et communicationnels mènerait à plus d'analyse de la compétence pragmatique. De plus, nous avons observé lors de nos stages que les bilans réalisés autour de cette tranche d'âge concernent majoritairement les capacités langagières et communicationnelles à l'oral. Cela pourrait expliquer l'attention particulière aux nombreux domaines du langage et de la communication, dont la pragmatique.

Nous observons une analyse majoritairement qualitative en maternelle et au primaire, alors qu'au secondaire l'analyse quantitative est plus présente. Les domaines analysés varient aussi en fonction de la tranche d'âge. La maternelle, qui est la tranche d'âge où le plus d'outils sont utilisés (N=5), présente une analyse des domaines « intentionnalité », « régie de l'échange » et « compétence non verbales et socles ». Au primaire nous observons le maintien de l'analyse des deux premiers domaines, l'apparition d'une analyse du « langage élaboré » et la diminution de l'analyse des « compétences non verbales et socles ». Ce dernier domaine disparaît totalement dans la tranche d'âge secondaire qui évalue préférentiellement les domaines « langage élaboré », « adaptation » et « organisation de l'information ».

Nous pouvons émettre deux hypothèses pour expliquer ces variations. La première est qu'en maternelle les enfants sont non-lecteurs, ils développent leur langage et leur communication, le focus du bilan serait donc plus mis sur l'oral et l'usage du langage. Au contraire, au primaire, le focus serait sur l'apprentissage et la maîtrise de l'écrit. Les tests viseraient donc plus ces performances et ne seraient pas exhaustifs. Ensuite, lors de nos stages nous avons pu observer que, à la fin du primaire et au secondaire, les bilans de langage oral sont plus rares et sont effectués pour des troubles persistants, ils évaluent souvent le langage élaboré notamment de par l'existence d'un protocole d'évaluation dédié à ce domaine (Boutard & Guillon, 2010) ou encore des batteries EXAlang (Helloin et al., 2010) qui proposent un subtest dédié. Notre deuxième hypothèse serait donc que l'analyse de la pragmatique dans le secondaire serait fonction des outils disponibles et de la persistance des troubles.

Les résultats obtenus suggèrent cependant que l'âge pourrait impliquer une variation dans l'analyse de la compétence pragmatique (H1'), nous possédons cependant peu de données et cette observation n'est valable que sur le présent corpus.

2.1.3. Dépendance de l'analyse de la pragmatique aux facteurs internes au professionnel

Nous avons obtenu majoritairement les comptes rendus d'orthophonistes en exercice libéral (97,87%) et très minoritairement mixte (2,12), nous ne pouvons considérer cela comme

une variable. De plus, nous avons demandé des informations quant à la formation initiale ou continue des professionnels mais nous avons obtenu trop peu de réponses pour analyser ce facteur interne au professionnel. Nous ne pouvons donc ni infirmer ni confirmer notre hypothèse (H1’’).

2.1.4. Analyse de la compétence pragmatique et dépendance aux facteurs internes

L’ensemble de ces résultats (concernant le patient ou le professionnel) suggèrent, au sein de notre corpus, qu’il pourrait y avoir un impact de l’âge et de la suspicion de diagnostic dans l’analyse de la pragmatique, mais nous ne pouvons généraliser ces données. Nous ne pouvons donc pas valider notre hypothèse selon laquelle la pragmatique est dépendante de variables (H1).

2.2. Analyse, utilisation d’outils et place de la pragmatique

Nous allons confronter les résultats que nous avons obtenus concernant l’analyse, l’utilisation d’outils et l’intégration de la pragmatique dans les comptes rendus de bilan de langage oral et de la communication, à ceux obtenus par Laffon et Rogeau dans leur étude de 2016 et tenter de répondre à leurs hypothèses et leurs conclusions.

2.2.1. Analyse de la pragmatique dans le corpus

Nous avons relevé la présence d’au moins une analyse de la pragmatique dans 53,19% de notre corpus, nous en avons extrait un sous-corpus nommé corpus analysé. Dans ce dernier, nous relevons une analyse majoritairement qualitative (72%) quel que soit le diagnostic, faiblement mixte (20%) et très faiblement quantitative uniquement (8%). L’étude de Laffon et Rogeau (2016), qui interrogeait les orthophonistes sur leurs pratiques, relevait des chiffres assez similaires : 64,76% d’analyse qualitative seule, 29% d’analyse mixte et 7% d’examen quantitatif de la pragmatique. Ces résultats semblent confirmer notre hypothèse selon laquelle les orthophonistes utiliseraient majoritairement l’analyse qualitative pour évaluer la pragmatique (H2’). Lors de stages, nous avons pu observer que de nombreux professionnels préfèrent annoter des informations concernant la pragmatique de façon transversale, durant l’ensemble du bilan, plutôt que d’utiliser un test normé, une épreuve ou un questionnaire parental. Nous supposons que cette façon de procéder est plus écologique et économique dans le cadre d’un bilan, que l’observation de signes tout au long du bilan permet des comportements plus spontanés et un gain de temps. La pragmatique étant l’utilisation du langage en contexte communicationnel (Coquet, 2013a), l’observation et l’analyse de ses domaines lors d’échanges au sein du bilan peut être un moyen d’analyser cette compétence.

2.2.2. Analyse et locus de la pragmatique

Au sein du corpus recueilli, la pragmatique est analysée dans de 53,19%, soit environ dans un compte rendu sur deux. Son analyse est majoritairement retrouvée dans la partie B du compte rendu et dans une plus faible proportion dans la partie finale (C), enfin on la retrouve beaucoup plus rarement dans la partie A. Il semblerait que le locus de la pragmatique dans le bilan soit sensiblement défini.

Nous relevons cependant très peu de parties dédiées à la pragmatique, seulement 28,00% des comptes rendus du corpus analysé présentent une analyse de cette composante en partie dédiée. L’analyse pragmatique est souvent présentée dans des parties, associée à des

compétences langagières autres (par exemple le récit ou la morphosyntaxe) ou encore au comportement.

De plus l'analyse de la pragmatique est souvent de faible densité. Les deux tiers des comptes rendus du corpus analysé présente l'analyse d'un à trois domaines.

Au vu de ces résultats et à l'échelle de notre corpus, il semblerait que la pragmatique n'ait pas encore totalement une place dans les comptes rendus de bilan de langage oral et de la communication (H2'') que son analyse ne soit pas systématique. Nous citons en introduction Coquet (2005b), pour qui la pragmatique devait être considérée par l'orthophoniste lors de son évaluation, il semblerait que ce ne soit pas le cas dans notre corpus.

2.2.3. Utilisation d'outils et impact sur l'analyse de la pragmatique

Notre corpus fait état de l'utilisation d'outils pour seulement neuf comptes rendus. Nous relevons l'utilisation de six outils différents : L' EVALO BB (Coquet et al., 2010), l' EVALO 2-6 (Coquet et al., 2009), le Test des habiletés pragmatiques (Shulman, 1985), l'EXAlang 11-15 (Helloin et al., 2010b), l'EXAlang 8-11 (Helloin et al., 2010a) et le PELEA (Boutard et Guillon, 2010). Les trois premiers sont utilisés pour cinq comptes rendus correspondant à la tranche d'âge maternelle. Les deux derniers sont utilisés chacun dans un compte rendu différent pour la tranche d'âge secondaire. Cependant, pour la tranche d'âge primaire, nous notons l'utilisation de l' EVALO 2-6 (Coquet et al., 2009) pour un compte rendu bien que l'âge soit supérieur aux normes du test (7;4 ans). L'orthophoniste précise l'utiliser bien que les normes ne soient pas adaptées car il ne possède pas d'autre outil. Le manque d'outils pour la tranche d'âge allant de six à huit ans semble être le problème évoqué par ce professionnel.

L'étude de Laffon et Rogeau (2016) faisait l'hypothèse que le manque d'analyse provenait d'un manque d'outils. Nous ne pouvons pas vérifier le lien entre le manque d'analyse et le manque d'outils même si nous retrouvons une faible utilisation d'outils au sein du corpus analysé. Nous ne pouvons établir de lien avec le manque ou la faiblesse de l'analyse de la pragmatique à partir des données que nous avons obtenues. Ces résultats ne nous permettent pas de confirmer que le manque d'analyse est lié au manque de matériel (H2''').

Nous pouvons cependant observer que les tests et batteries utilisés ne couvrent pas l'entièreté des domaines que nous avons délimités. Souvent, quand la densité du compte rendu est élevée, nous retrouvons l'association de l'analyse des domaines « intentionnalité », « régie de l'échange », « adaptation ». Alors que, lorsqu'un seul domaine est évalué par un outil, ce sont les domaines « langage élaboré » et « intentionnalité » qui sont majoritaires. En 2006, Hupet écrivait qu'il n'y avait aucun test, pour l'enfant, dont l'analyse pouvait couvrir l'ensemble des domaines de la pragmatique. Il semblerait que cela soit encore le cas presque quinze ans après. Nous pouvons supposer que les professionnels ne connaissent pas encore tous les outils existants, ou encore que certains outils ne permettent pas une analyse de la compétence pragmatique lors du bilan, car ils seraient peu pratiques.

2.3. Les domaines de la pragmatiques

Dans cette partie, les résultats concernant les différents domaines de la pragmatique seront confrontés à nos hypothèses.

Nous observons, à l'échelle du corpus analysé, que les domaines « intentionnalité » (N=13), « compétences socles et non verbales » (N=11) et « régie de l'échange » (N=11) sont les plus analysés (respectivement 52,00%, 44,00% et 44,00%).

Cependant, cette prédominance de l'analyse d'un domaine peut varier si nous entrons plus en détails. En effet quand nous observons les comptes rendus présentant une forte densité (densité=5), les domaines les plus analysés sont les suivants (présentant tous 20% d'analyse) : « régie de l'échange », « adaptation », « organisation de l'information » et « compétences non verbales et socles ». De plus, le domaine le plus analysé en partie dédiée est « l'adaptation ». En fonction de la suspicion de diagnostic et de l'âge, nous observons également des différences : en effet la tranche d'âge maternelle et la suspicion de diagnostic de RL RPL présentent une plus grande analyse de l' « intentionnalité » (28,81% pour les RL RPL) alors que la suspicion de diagnostic T(S)LO ou la tranche d'âge primaire présentent majoritairement une analyse du « langage élaboré » (50% d'analyse pour les T(S)LO). Nous pouvons donc affirmer qu'à l'échelle du présent corpus analysé, un domaine peut être plus analysé qu'un autre mais que cette supériorité dans l'analyse semble dépendre du focus et de variables internes au patient. En effet, le diagnostic de RL RPL est le plus présent dans le corpus analysé. Ainsi cela impacte la représentation et la répartition des différents domaines. De plus le domaine « intentionnalité » regroupe l'ensemble des fonctions et des actes du langage (Coquet, 2005a), notamment l'informativité qui est la notion la plus citée dans les comptes rendus. Il serait intéressant d'ajouter à cela que l'EVALO 2-6 (Coquet et al., 2009) évalue notamment ce domaine. Ainsi nous ne pouvons confirmer notre hypothèse (H3).

Nous avons émis l'hypothèse que nous ne retrouverions que très peu de comptes rendus présentant une analyse de l'ensemble des domaines (H3'). A l'échelle de ce corpus, cette affirmation semble être démontrée. En effet, nous n'avons reçu aucun compte rendu analysant l'ensemble des domaines ou de densité 6. Notre corpus fait également état de peu de comptes rendus de densité 5 (N=3 soit 12,00%) et d'une majorité de comptes rendus ne présentant l'analyse que d'un domaine (N=10 soit 40,00%). Nous pouvons tenter d'expliquer l'absence de comptes rendus présentant une analyse de tous les domaines en faisant deux hypothèses. Tout d'abord, en stage nous avons pu observer que seuls les éléments importants étaient transcrits dans les comptes rendus, nous pouvons émettre l'hypothèse que certains domaines ont été observés mais non relatés dans le compte rendu. Ensuite, la pragmatique est une compétence encore peu connue et certains professionnels ne connaissent pas l'ensemble des domaines recouverts par cette compétence, c'est du moins ce que nous avons retiré comme information de nos échanges avec nos maîtres de stage au long de notre cursus. Nous pouvons supposer que les professionnels analysent la pragmatique en fonction de leurs connaissances sur cette compétence.

3. Limites de l'étude

Nous souhaitons pouvoir analyser la place de la pragmatique dans le bilan de langage oral et de la communication et observer les pratiques professionnelles des orthophonistes au moyen d'un corpus. La constitution d'un corpus de compte rendu représentatif de la population des orthophonistes libéraux et mixtes de France en 2018 nous a semblé être le moyen le plus adapté. Cependant nous pouvons observer quelques limites quant à la constitution de ce corpus et l'utilisation que nous avons pu en faire.

3.1. Limites méthodologiques du recueil

Notre méthodologie présente plusieurs limites.

Lors de la création de la fiche renseignements, nous avons fait le choix de ne pas demander aux orthophonistes d'indiquer leur région d'exercice ou de centre de formation, ni leur année de diplôme, afin d'éviter la possible identification des professionnels par le croisement des données. Notre but était de rassurer les professionnels sur le caractère anonyme de leur données. Nous avons également choisi de laisser le professionnel libre de nous communiquer des informations quant à sa formation initiale ou aux formations continues qu'il aurait pu réaliser, au moyen de questions ouvertes. Cependant, et au vu du peu de réponses obtenues, il ne s'agissait peut-être pas de la meilleure solution. Cela nous aurait pourtant permis d'analyser des facteurs internes à l'orthophoniste pouvant impacter l'analyse de la pragmatique. Nous aurions également pu savoir quelle quantité de comptes rendus nous avons reçu par région.

Afin d'être représentatif de la population des orthophonistes libéraux et mixtes en France, nous avons choisi le tirage au sort et le contact téléphonique des orthophonistes sélectionnés. Toutefois, nous avons obtenu un nombre de réponses inférieur à celui souhaité. En effet, les professionnels n'étaient pas forcément disponibles pour nous répondre, nous avons laissé beaucoup de messages sans suite. Les professionnels qui avaient donné leur accord de principe n'envoyaient pas non plus systématiquement leurs comptes rendus. Une alternative aurait été d'utiliser les groupes d'orthophonistes sur les réseaux sociaux mais cela aurait représenté un biais de sélection. En effet, les professionnels présents sur ces groupes ne représentent pas la population des orthophonistes libéraux en France : il faut avoir une certaine maîtrise de l'outil informatique, la volonté d'être sur un réseau social. Nous avons estimé que cela nous priverait d'une partie des orthophonistes qui pouvait être intéressante pour notre étude.

Un point positif de notre méthodologie est néanmoins la procédure d'envoi des comptes rendus anonymisés sur une adresse mail gérée par une personne externe. Cela semblait rassurer les orthophonistes avec lesquels nous avons pu échanger.

3.2. Limites liées au corpus

Nous avons tenté de définir un cadre rigoureux d'observation et de classement des informations recueillies au moyen de définitions, mots clés et exemples. Les choix que nous avons effectués sont néanmoins critiquables. La pragmatique étant une composante complexe de la communication, nous avons opéré des choix de classement en nous basant fortement sur les travaux de Coquet (2005a ; 2005b ; 2013) et sur des analyses préalablement réalisés sur des comptes rendus recueillis auprès d'anciens maîtres de stages ou de camarades. Par exemple, l'informativité a été considérée comme une fonction du langage et de fait appartenant au domaine « intentionnalité ». D'aucuns auraient trouvé plus pertinent de classer celle-ci dans l'organisation de l'information car nous organisons au mieux nos énoncés pour être informatif. Nous avons cependant tranché en faveur de l'intentionnalité.

Ensuite, lors de l'analyse de nos données, nos effectifs étaient parfois extrêmement réduits ce qui ne nous a pas permis d'extraire des données, comme par exemple le diagnostic de TSA qui représente deux comptes rendus du corpus ou encore la tranche d'âge secondaire représentant trois comptes rendus.

Enfin, le fait d'avoir comme matériel d'étude des comptes rendus de bilan présente beaucoup d'avantages. Nous avons parfois dû nous refréner afin d'éviter de surinterpréter les

données transcrites par l'orthophoniste. Par exemple quand un orthophoniste exprime des notions d'impulsivité, nous pourrions penser qu'il parle ici d'un non-respect du tour de rôle et, par conséquent, qu'il analyse la pragmatique (régie de l'échange). Cependant il pourrait également s'agir d'une analyse du comportement de l'enfant. Nous nous sommes basées sur des données textuelles sans possibilité de savoir ce que pensait le professionnel lors de la rédaction de son compte rendu.

4. Perspectives

Le but de notre étude était d'être représentatif de notre population cible, nous n'avons pas réussi à obtenir suffisamment de comptes rendus. Il serait intéressant de poursuivre l'étude en augmentant la masse de comptes rendus afin de permettre une exploitation plus approfondie des données obtenues. Il serait également intéressant de poursuivre ce travail de constitution et d'analyse de corpus sur plusieurs années. De cette façon l'évolution des pratiques professionnelles concernant l'analyse de la pragmatique en particulier et plus généralement l'analyse du langage oral pourra être observée. En effet, les pratiques évoluent avec les diverses formations proposées, les nouveaux moyens d'analyse et d'évaluation des compétences langagières et communicationnelles, les avancées de la recherche et l'utilisation par les professionnels de la pratique fondée sur les preuves. De plus, la réforme des études d'orthophonie et sa nouvelle maquette peuvent avoir une influence sur la pratique des nouveaux orthophonistes.

En parallèle de ce mémoire, Louise Moutel a réalisé une observation de la place du lexique dans les comptes rendus de la communication et du langage oral. Elle s'est basée sur le corpus que nous avons constitué ensemble. Ce corpus pourrait donc servir à observer la place d'autres domaines langagiers et communicationnels.

Le présent mémoire pourrait également être utilisé afin de développer un nouveau matériel permettant d'analyser la compétence pragmatique lors du bilan de la communication et du langage oral. Il pourrait soit permettre une analyse sur une tranche d'âge plus large que les matériels existant déjà, soit permettre de prendre en compte l'ensemble des domaines que nous avons délimités lors de notre analyse.

Conclusion

La pragmatique, l'utilisation du langage en contexte, est un domaine parfois évalué lors d'un bilan de langage oral et de la communication. Le but de notre étude était d'observer la place de cette composante communicationnelle ainsi que la façon dont elle est analysée dans ce bilan au moyen de comptes rendus de bilan orthophonique. Pour ce faire, nous avons recueilli un corpus de comptes rendus de bilan du langage oral et de la communication. Ce dernier concernait des patients âgés au maximum de dix-huit ans, nous l'avons ensuite analysé grâce, entre autres, à la délimitation de domaines de la pragmatique. Nous souhaitons savoir où se trouvait la pragmatique dans ces comptes rendus mais également comment elle était analysée et au moyen de quels outils. Nous voulions connaître les facteurs pouvant influencer son analyse. Enfin, nous souhaitons délimiter différents domaines de cette compétence et déterminer les plus analysés ou encore s'il était possible de les voir tous analysés au sein d'un même compte rendu.

Les résultats de notre étude, à l'échelle du présent corpus constitué, permettent de répondre au moins partiellement à nos hypothèses initiales. Ce corpus, constitué massivement de troubles et retards langagiers, nous permet d'observer une analyse non-systématique de la pragmatique. Quand elle est analysée, nous la retrouvons communément dans le corps du bilan (évaluation), son examen se fait au moyen majoritaire d'une analyse de type qualitatif et il porte généralement sur peu des domaines que nous avons tenté de circonscrire. Nous relevons également l'utilisation de peu d'outils et une faible analyse quantitative. Nous n'avons pas pu observer les facteurs internes au professionnel pouvant impacter l'analyse faite de cette discipline. Nonobstant, nous avons noté une influence possible de deux facteurs liés et internes au patient qui semblent fortement liés : la tranche d'âge lors du bilan et le diagnostic ou la suspicion de diagnostic.

L'analyse de corpus de comptes rendus afin d'observer les pratiques professionnelles est une méthode utilisée, notamment dans l'analyse terminologique (Brin-Henry, 2011). L'observation des pratiques orthophoniques concernant l'analyse de la pragmatique a déjà pu être observée au moyen de questionnaires (Laffon & Rogeau, 2016). Cependant notre étude est singulière car elle permet d'observer les pratiques professionnelles, concernant l'analyse de la compétence pragmatique, sans les biais pouvant être occasionnés par un questionnaire. Cette méthode d'analyse pourrait, dans le futur, permettre l'extraction de données plus objectives quant à l'analyse des différents domaines langagiers et communicationnels. Il serait intéressant à cet effet de poursuivre la constitution de ce corpus. Cela offrirait un moyen d'observer une évolution des pratiques si sa constitution se poursuivait sur plusieurs années. Nous espérons, en outre, que nos premiers résultats permettront la création de nouveaux moyens d'analyse de la compétence pragmatique, ou mèneront à des réflexions sur la praticité et la diffusion de ceux existants. Enfin, nous serions intéressées par le point de vue des orthophonistes. Des réponses pourraient être obtenues par le biais d'entretiens individuels auprès des professionnels quant à l'analyse de la pragmatique et la restitution qu'ils en font dans leurs comptes rendus de bilan de langage et de la communication.

Bibliographie

- Agence Nationale d'Accréditation et d'Evaluation en Santé (ANAES). (1998). *Acta Endoscopica*, 28(2), 151-155.
- American Psychiatric Association. (2013). *Diagnostic and statistical manual of mental disorders DSM-5* (5e éd.). Arlington, VA : American Psychiatric Publishing.
- Austin, J.L. (1970). *Quand dire, c'est faire*. (Lane, G. Trans.). Paris, France : Editions du Seuil. (original work published 1962).
- Armengaud, F. (2007). *La pragmatique*. Paris, France : Presse Universitaire de France.
- Avenet, S., Lemaître, M.-P., & Vallée, L. (2016). DSM5 : quels changements pour les troubles spécifiques du langage oral ? *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, 64(2), 81-92.
- Bernicot, J., Laval, V., Bareau, B., & Lacroix, A. (2005). L'évaluation des capacités pragmatiques chez l'enfant : présentation de nouveaux outils. In B. Piérart (Ed.), *Le langage de l'enfant* (pp. 161-177). Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
- Bernicot, J. (2015). *Acquisition de la pragmatique du langage*. Retrieved from Encyclopædia Universalis web site :
<http://www.universalis.fr/encyclopedie/acquisition-de-la-pragmatique-du-langage/>
- Boutard, C. & Guillon, A. (2010). *PELEA. Protocole d'Evaluation du Langage Elaboré de l'Adolescent*. Isbergues : Ortho Edition.
- Briec, J. (2012). *Implant cochléaire et développement du langage chez les jeunes enfants sourds profonds*. (Thèse en vue de l'obtention d'un doctorat en Psychologie). Université Rennes 2, Renne.
- Brin-Henry, F. (2011). *La terminologie crée-t-elle la pathologie ? Le cas de la pratique clinique de la pose du diagnostic orthophonique* (Thèse en vue de l'obtention d'un doctorat en Science du langage). Université Nancy 2, Nancy.
- Caroff, X., Guignard, J.-H., & Jilinskaya, M. (2005). L'identification des enfants à haut potentiel : vers une approche multidimensionnelle. In T. Lubart (Ed.), *Enfants exceptionnels : précocité intellectuelle, haut potentiel et talent*. Rosny-sous-Bois, Bréal.
- Coquet, F. (2002). Le bilan du langage oral. *Rééducation Orthophonique*, 212, 13-42.
- Coquet, F. (2004). *Troubles du langage oral chez l'enfant et l'adolescent : Méthodes et techniques de rééducation*. Isbergues, Orthoédition.
- Coquet, F. (2005a). Pragmatique : quelques notions de base. *Rééducation Orthophonique*, 221, 13-27.
- Coquet, F. (2005b). Prise en compte de la dimension pragmatique dans l'évaluation et la prise en charge des troubles du langage oral chez l'enfant. *Rééducation Orthophonique*, 221, 103-114.
- Coquet, F., Roustit, J., & Jeunier, B. (2007). Batterie EVALO 2-6 : Evaluation du développement du langage oral et des comportements non verbaux du jeune enfant. *Rééducation Orthophonique*, 231, 203-225.
- Coquet, F., Ferrand, P., & Roustit, J. (2009). *EVALO 2-6. Evaluation du développement du langage oral chez l'enfant de 2 ans 3 mois à 6 ans 3 mois*. Isbergues : Ortho Edition.

- Coquet, F., Ferrand, P., & Roustit, J. (2010). *EVALO BB. Évaluation du développement du Langage Oral chez l'enfant de moins de 36 mois*. Isbergues : Ortho Edition.
- Coquet, F. (2013a). *Troubles du langage oral chez l'enfant et l'adolescent: Pistes pour l'évaluation* (2è ed.). Isbergues, Orthoédition.
- Coquet, F. (2013b). *Troubles du langage oral chez l'enfant et l'adolescent : Matériels, méthodes et techniques de rééducation* (2è ed.). Isbergues, Orthoédition.
- Dardier, V., Delaye, C., & Laurent-Vannier, A. (2003). La compréhension des actes de langage par des enfants et des adolescents porteurs de lésions frontales : l'analyse des demandes, *Enfance*, 55(3), 223-36.
- de Weck, G. (2004). Les troubles pragmatiques et discursifs dans la dysphasie. *Enfance*, 56 (1), 91-106.
- de Weck, G., Rodi, M. (2005). Évaluation des capacités pragmatiques et discursives. In B. Piérart (Ed.), *Le langage de l'enfant* (pp. 195-212). Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
- Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques. (s. d.). *Beyond 20/20 WDS*. Retrieved from Ministère des Solidarités et de la Santé web site : http://www.data.drees.sante.gouv.fr/ReportFolders/reportFolders.aspx?IF_ActivePath=P,490,497,970,1026
- Flury Botteron, S. (2005). Présentation. *Langage et Pratiques*, 36, 2-12.
- Grice, H.P. (1975). Logic and conversation In P. Cole & J.L. Morgan (Eds.), *Syntax and semantics* (pp. 41-58). New-York : Academic Press.
- Halliday, M.A.K. (1975). *Learnin how to mean : an exploration in the development of language*. Londres : Arnold.
- Helloin, M.C., Lenfant, M., & Thibault, M.P. (2010). *EXAlang 8-11*. Grenade : HAPPYneuron Orthomotus.
- Helloin, M.C., Lenfant, M., & Thibault, M.P. (2010). *EXAlang 11-15*. Grenade : HAPPYneuron Orthomotus.
- Laffon, C. & Rogeau, C. (2016). *Orthophonie et pragmatique chez l'enfant de 0 à 18 ans : Enquête et proposition d'un livret d'information à destination des professionnels* (Mémoire en vue de l'obtention du Certificat de Capacité d'Orthophonie). Université de Lille, Lille.
- Lauwerier, L., de Chouly de Lenclave, M.-B., & Bailly, D. (2003). Déficience auditive et développement cognitif. *Archives de Pédiatrie*, 10(2), 140-146.
- Laval, V. & Guidetti, M. (2004). La pragmatique développementale : état des lieux et perspectives. *Psychologie Française*, 49(2), 121-130.
- Laval, V., Ryckebusch, C., Bert-Erboul, A., Eme, E., Chesnet, D., & Bernicot, J. (2009). Le LECPC version 1.1 : un logiciel d'étude de la compréhension du langage non littéral chez l'enfant. *Revue Européenne de Psychologie Appliquée/European Review of Applied Psychology*, 59(3), 229-237.
- Laval, V. (2016). Pragmatique, compréhension et inférences : la question de l'évaluation. *Revue de neuropsychologie*, 8, 49-53.
- Lecler, M.C. (2005). Les précurseurs pragmatiques de la communication chez les bébés. *Rééducation Orthophonique*, 221, 157-170.
- LOI n°2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé.
- LOI n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé - Article 126, 2016-41 § (2016).

- Maillart, C. (2003). Les troubles pragmatiques chez les enfants présentant des difficultés langagières. Présentation d'une grille d'évaluation : la Children's Communication Checklist (Bishop, 1998). *Les Cahiers de la SBLU*, 13, 13-32.
- Monetta, L., Desmarais, C., MacLeod, A. A. N., St-Pierre, M.-C., Bourgeois-Marcotte, J., & Perron, M. (2016). Recension des outils franco-québécois pour l'évaluation des troubles du langage et de la parole, *Canadian Journal of Speech-Language Pathology and Audiology* 40(2) : 165-175.
- Monfort, M., Juarez, A., & Monfort-Juarez, I. (2005). *Les troubles de la pragmatique chez l'enfant*. Madrid : Ethna.
- Monfort, M. (2007). L'évaluation des habiletés pragmatiques chez l'enfant. *Rééducation Orthophonique*, 231, 72-85.
- Moreno, J.M. & García-Baamonde, M.E. (2003). *Guía de Recursos para la Evaluación del Lenguaje*. Madrid: CCS.
- Pragmatique. (2011). In F. Brin-Henry, C. Courrier, E. Lederlé, V. Masy (Eds.), *Dictionnaire d'Orthophonie* (pp. 218-219). Isbergues, France : Orthoédition.
- Searle, J. (1979). *Expression and meaning : studies in the theory of speech acts*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Shulman, B. (1985). *Test of Pragmatic Skills*. Tucson : Communicative Skills Builders.

Sites consultés :

Annuaire de santé Ameli. Consulté le 25 septembre 2018, à l'adresse

<http://annuaire.sante.ameli.fr/>

Liste des annexes

Annexe n°1 : Modèle de Bloom et Lahey (1985)

Annexe n°2 : Tests, grilles et échelles permettant l'analyse de la pragmatique

Annexe n°3 : Lettre d'information

Annexe n°4 : Fiche renseignements

Annexe n°5 : Définition des domaines permettant l'analyse

Annexe n°6 : Tableau des démarches téléphoniques

Annexe n°7 : Procédure de sélection des orthophonistes